

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 30 SEPTEMBRE 1997

Chez Paugé Fruits de Mer
DEPUIS 1862
1657 Ste-Catherine Ouest
Festival d'Huîtres
Terrain de Stationnement
Gratuit, Exclusif à nos clients
Prière de Réserver 932-6118

ÉDUCATION

Une difficile mais nécessaire conciliation

La commission parlementaire sur l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique n'a pas soulevé un grand intérêt au sein de l'opinion publique... Sauf pour la marge de manœuvre des instances locales en matière de programme et la question des projets particuliers. On avait escamoté ce débat lors des États généraux; il nous rattrape. C'est tant mieux: il faut être au clair comme société là-dessus, même si c'est une question difficile, la conjugaison des principes d'égalité et de liberté n'étant pas facile à réaliser. On a d'ailleurs senti une certaine hésitation ministérielle, ma foi compréhensible.

Le rapport de la Commission des États généraux dénonçait la «stratification» des écoles et proposait le défranchement graduel des écoles privées et l'abandon de la sélectivité au sein des écoles publiques. Cette prise de position «choqua» ceux qui croyaient la Commission à la recherche de consensus, tant les pratiques dénoncées s'étaient développées, permettant à l'école secondaire publique de redorer son image et de freiner la saignée de ses bons élèves vers le privé. Montèrent alors aux barricades les défenseurs du choix de l'école et d'une diversité de projets répondant aux attentes des parents. La ministre indiqua alors son intention de maintenir ces projets, tout en s'interrogeant sur leurs pratiques sélectives. Récemment, à la clôture des travaux de la commission parlementaire, elle fit un pas de plus, déclarant qu'il ne serait dorénavant possible d'avoir des projets particuliers qu'à condition qu'ils ne soient pas sélectifs. Pourtant, l'avant-projet de loi permet le contraire.

Pour ceux qui s'inquiètent d'un curriculum éventuellement trop éclaté, la ministre a voulu être rassurante en limitant la marge de manœuvre des écoles à 10%. Cependant, l'avant-projet de loi accorde aux commissions scolaires le pouvoir d'autoriser les dérogations que des écoles pourraient demander; et on voit mal la justification du 10%.

Bref, les choses ne semblent pas claires. De son côté, le rapport Inchauspé propose d'accroître une marge de manœuvre qui dépasse le 10% au primaire où, si mes calculs sont bons, elle serait de 23% au premier cycle et de 40% aux second et troisième cycles. Au secondaire, cette marge serait plus mince. Ici, la marge de manœuvre de l'école primaire concerne la possibilité de répartir une tranche déterminée de temps d'enseignement entre diverses matières. Au secondaire, celle-ci pourrait servir pour augmenter le temps indicatif prévu pour l'une ou l'autre des matières, pour enseigner un programme local ou pour un projet particulier.

L'abandon des pratiques sélectives ne fait pas consensus au sein du réseau public. Car les écoles publiques ont développé ces façons de faire typiques du secteur privé, pour s'adapter à la concurrence et maintenir leur part du marché. On ne peut leur dire maintenant de cesser ces pratiques, si l'on maintient par ailleurs cette possibilité pour le secteur privé. Les écoles publiques ont répondu à une demande et aux critiques faites au secteur public, avec un succès certain... et les autorisations nécessaires. Si l'on modifie les règles du jeu, il faut le faire pour tout le monde. Les projets particuliers ont aussi développé l'appartenance des parents et des enseignants, ainsi que la fierté des uns et des autres à œuvrer au secteur public. Sous ces aspects, c'est une belle réussite en somme.

Dans un récent document, R. Grégoire analyse les développements en ce domaine en Angleterre, aux Pays-Bas, en Californie, au Massachusetts ainsi qu'en Ontario. Il constate que «les orientations particulières de l'école de son choix entraînent quasi nécessairement des politiques d'admission particulières», et que «si une tendance dans ce sens se confirmait, on aurait alors remplacé une école jugée bureaucratique, intellectuellement peu stimulante et insensible aux différences et aux aspirations individuelles — tels sont en effet les reproches majeurs que les tenants de l'école de son choix adressent à l'école commune — par une école teintée de racisme, d'élitisme et de misérabilisme» (1997:41).

Heureusement, Grégoire observe que «dans les cinq systèmes étudiés, on cherche par divers moyens à éviter une affirmation trop prononcée des particularismes. A cette fin, on oblige, par exemple, toutes les écoles à adopter une politique d'admission la plus ouverte possible, on fixe des quotas quant au nombre maximum d'élèves de telle catégorie qui devront ou pourront être admis, on impose des contenus de formation et la réussite de l'un ou l'autre examen commun, etc.» (1997:42). Grégoire constate aussi que «dans tous les cas, les révisions importantes des programmes d'études auxquelles on a procédé ont été accomplies dans l'optique d'un corpus de connaissances à maîtriser et de valeurs à intégrer au moins aussi étendu et aussi substantiel que celui qui existait auparavant» (1997:43).

C'est cette direction qu'il faut prendre. Faisons le pari qu'il y a un moyen de concilier les exigences de l'école commune et de l'école de son choix. Cherchons à minimiser les pratiques sélectives certes, mais maintenons le dynamisme des projets particuliers. Cela n'est pas facile à conjuguer, et il faut probablement tolérer des situations imparfaites. Mais avons-nous le choix? Ne pas chercher cette conciliation, c'est, j'en suis convaincu, renoncer à moyen terme à l'école commune au profit de l'école de son choix dont les partisans finiront par forcer les décideurs à leur donner raison.

Claude Lessard est professeur au département d'études et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal.

lessardc@scedu.umontreal.ca

Jacques Mongeau

Une intervention de classe

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, un organisme avant-gardiste pour les milieux défavorisés

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, qui se bat contre la pauvreté dans les écoles depuis sa mise sur pied il y a 25 ans, doit beaucoup à Jacques Mongeau, qui préside l'organisme depuis ses tout débuts. Homme de conviction, le papa-avocat-commissaire n'a pas craint d'innover pour donner aux bambins démunis un petit coup de pouce additionnel.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Tout a débuté avec un problème de transport scolaire. Parce qu'il résidait d'un côté de la rue plutôt que de l'autre, à Pierrefonds, le fils de Jacques Mongeau n'avait pas droit au transport scolaire. Le papa ne tarda pas à se pointer à l'école «pour engueuler le directeur». Rien n'y fit. Mais cela n'empêcha pas le directeur d'aller chercher M. Mongeau, alors un jeune avocat qui n'avait pas la langue dans sa poche, lorsque vint le temps de mettre sur pied un comité de parents.

Trente ans plus tard et même si ses cinq enfants ne fréquentent plus la petite école depuis belle lurette, M. Mongeau reste attaché au monde scolaire.

Elu commissaire et nommé président de la Commission scolaire Baldwin-Cartier en 1972, il est le premier surpris lorsqu'un collègue commissaire à la CECM lui demande s'il accepterait de présider un nouvel organisme, le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM), qui doit voir le jour au mois de juin suivant. Il accepte de dépanner, «pour quatre, cinq mois»...

Vingt-cinq ans et 14 ministres de l'Éducation plus tard, il est toujours au poste, élu par acclamation à toutes les élections sauf la dernière, en 1994, où son rival obtint deux voix sur 14.

Avec un mélange de douceur et d'ironie, d'obstination et de conviction, l'homme a su arbitrer avec doigté des dizaines de différends entre huit commissions scolaires aux intérêts pas toujours identiques!

«Il y a des anglophones, des francophones, des catholiques, des protestants, des riches, des pauvres, et il est vrai que par moments ce n'est pas facile», admet M. Mongeau, pour qui l'art du compromis est devenu, au fil des ans, une seconde nature. «Tout en sauvegardant l'essentiel», ajoute-t-il au cours d'un entretien dans les bureaux du CSIM où il se trouve la moitié du temps, l'autre moitié étant consacrée à son travail d'avocat.

Des choses essentielles, il y en a eu plusieurs au cours du dernier quart de siècle, puisque le Conseil scolaire fut mis sur pied pour pallier les inégalités les plus criantes entre les écoles montréalaises et aider les plus démunies d'entre elles.

La CECM avait déjà, en 1965, entrepris quelques projets-pilotes en milieux défavorisés (notamment avec l'école Jean-Jacques-Olier) mais c'est au CSIM qu'il revint de multiplier les expériences en mettant au point, entre autres, une «carte de la défavorisation» sur l'île.

Le revenu familial, la scolarisation de la mère et le chômage du père restent les principaux critères.

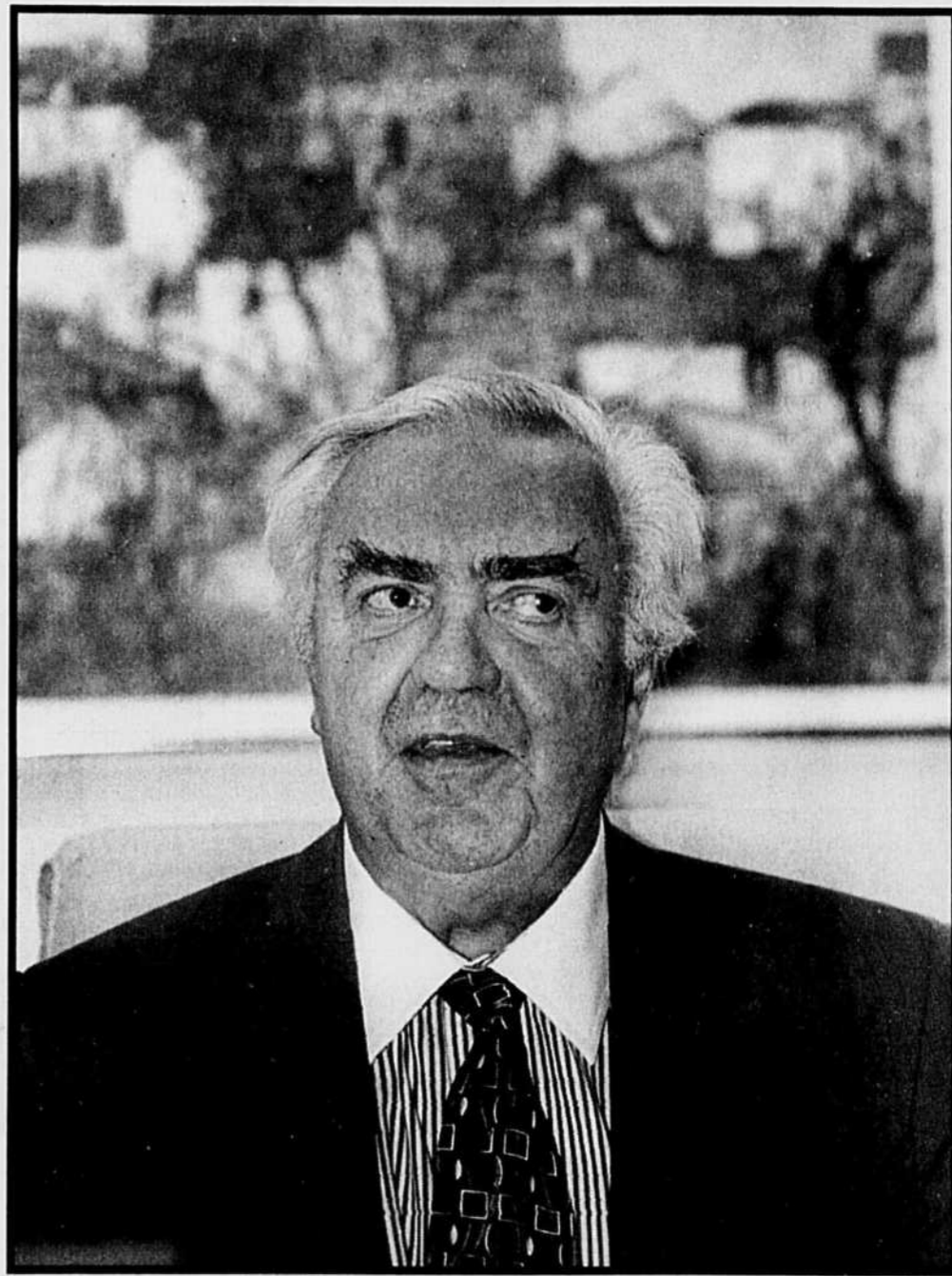
Il n'est pas exagéré de dire que l'organisme a souvent manifesté une audace qui en a fait un leader dans le domaine de l'éducation pour les milieux défavorisés.

Après tout, lorsque le ministre de l'Éducation François Cloutier a mis sur pied le CSIM en 1972, les enfants de Ville Mont-Royal avaient déjà leurs maternelles quatre ans alors qu'à l'est, ceux de cinq ans n'en avaient pas encore! La première mission du Conseil fut donc d'uniformiser le taux de la taxe foncière qui variait grandement d'un endroit à l'autre.

Puis, il s'attela à la tâche d'aider les écoles des milieux défavorisés. Ça n'a jamais cessé depuis. Cette année, 94 des 330 écoles primaires publiques montréalaises sont admissibles à une aide particulière, ce qui représente 30% des élèves, soit 36 512 sur 121 762.

«Le nombre d'écoles défavorisées ne diminue pas. Mais tant qu'il y aura des améliorations à apporter, il vaudra la peine d'y travailler», résumait M. Mongeau en entrevue il y a quelques jours.

En fait, le phénomène de la pauvreté s'est étendu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jacques Mongeau soutient depuis toujours que la situation scolaire montréalaise est unique au Québec et requiert des interventions qui ne conviennent souvent pas ailleurs.

au cours des 25 dernières années. Au début, le CSIM a concentré ses énergies sur les quartiers Hochelaga-Maisonneuve, Petite-Bourgogne et Centre-Sud. Et un jour, la pauvreté est montée au nord, dans le quartier Saint-Michel et certains quartiers de Ville-Saint-Laurent. Sans jamais oublier Verdun.

Bon an mal an, le ministère de l'Éducation met de côté quelque 10,2 millions de dollars pour soutenir les écoles défavorisées de Montréal.

Cette année cependant, le ministère a retranché de ce montant les 6,5 millions qui allaient aux maternelles quatre ans demi-temps et aux maternelles cinq ans plein temps déjà accessibles depuis 1991 aux écoles de milieux défavorisés mais désormais ouvertes à tous. M. Mongeau n'est pas certain d'y avoir gagné au change...

Dès la fin des années 70, le CSIM recommandait la mise en place de maternelles temps partiel pour les enfants de quatre ans des milieux défavorisés, et des maternelles à temps plein pour les enfants de cinq ans des mêmes milieux. Les experts avaient conclu qu'il fallait adopter le choix américain consistant à sortir l'enfant de son milieu familial le plus tôt possible, de manière à ce qu'il puisse rattraper le retard déjà accumulé.

C'était avant-gardiste mais, selon M. Mongeau, ce n'était pas encore assez. Le président du CSIM croit aujourd'hui qu'il faudrait instaurer des maternelles pour les enfants de trois ans des milieux défavorisés. Il existe des garderies pour les enfants de cet âge, mais ceux des milieux pauvres ne les fréquentent pas nécessairement.

«Il faut prendre en main les enfants de milieux défavorisés le plus tôt possible», croit M. Mongeau. Car le plus tôt on peut leur faire reprendre leur retard, le mieux c'est.»

En fait, M. Mongeau soutient depuis toujours que la situation scolaire montréalaise est unique au Québec et requiert des interventions qui ne conviennent souvent pas ailleurs. Tout récemment, son organisme a soumis un mémoire sur l'immigration au ministre André Boisclair. «On leur a dit: arrêtez de parler de la capacité d'accueil du Québec tout entier quand tout le monde sait que les immigrants se retrouvent à Montréal.»

Son raisonnement vaut pour le phénomène de la pauvreté en milieu urbain qui, dit-il, est le même ici que celui des métropoles nord-américaines comme Chicago, New York ou Detroit. La pauvreté existe en Gaspésie ou au Lac-Saint-Jean, mais elle est d'un ordre différent.

Parallèlement aux débats sur les bienfaits de la scolarisation précoce, les commissaires se sont longuement interrogés, à leurs débuts, à savoir s'il valait mieux multiplier les activités parascolaires dans les écoles pauvres ou augmenter le nombre d'enseignants pour mieux assister les élèves. Les résultats de la seconde option furent rapidement visibles.

Quant aux écoles sélectives, le président du Conseil scolaire, après avoir beaucoup lu sur le sujet, en est venu à la conclusion, il y a cinq ans, que les écoles à vocation spéciale n'étaient sans doute pas la solution et qu'il était plus intelligent d'intégrer des programmes particuliers à l'intérieur des écoles ouvertes à tous.

Dans cet esprit, il a permis l'ouverture de programmes d'éducation internationale dans plusieurs écoles de la Commission scolaire Baldwin-Cartier. Le fils de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, fréquente l'une de ces écoles.

Et c'est à la lumière de cette expérience que Mme Marois privilégie la multiplication de programmes similaires plutôt que l'ouverture d'écoles réservées aux meilleurs.

tombée publicitaire : le vendredi 10 octobre

Ne manquez pas notre dossier spécial

LE DEVOIR

écoles privées

publié le 18 octobre prochain!

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Appel public à l'épargne

Les actions de Cinar s'envolent rapidement

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La nouvelle émission d'actions à droit de vote subalterne de Cinar Films s'est envolée rapidement.

Le chef de la direction financière de l'entreprise, Hasanain Panju, a affirmé que la demande avait dépassé l'offre dès mercredi dernier, après que Cinar eut fixé le prix de l'action à 33,75 \$ US l'unité.

CINAR Films a clôturé son appel public à l'épargne hier. L'entreprise de Montréal a annoncé qu'elle avait vendu trois millions d'actions aux États-Unis et au Canada, touchant une somme de 88 millions \$ US, avant déduction des coûts de l'émission.

En outre, les preneurs fermes ont également exercé leur option d'achat sur 450 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. L'exercice de cette option a permis à Cinar de recevoir une somme additionnelle de 9,6 millions \$ US. C'est donc près de 98 millions \$ US que Cinar Films a pu toucher. «Il y a toujours eu un intérêt pour les actions de Cinar», a commenté M. Panju en entrevue téléphonique.

Il a ajouté que les investisseurs s'étaient souvent plaints du manque de liquidité des actions de Cinar. Ils n'arrivaient pas toujours à acheter le nombre d'actions désirées.

Avec la nouvelle émission, il y a maintenant 16,2 millions d'actions de Cinar en circulation. Environ 12,9 millions d'entre elles sont des actions à droit de vote subalterne. Les autres sont des actions à droit de votes multiples.

CINAR se servira du produit de ce placement pour financer le développement, la production et la distribution de ses produits. Elle l'utilisera aussi pour contribuer au fonds de roulement de Carson-Dellosa, un éditeur américain d'ouvrages pédagogiques dont elle a fait l'acquisition au mois de juillet.

Enfin, CINAR se servira de ses nouvelles liquidités pour les besoins généraux de l'entreprise et pour certaines acquisitions. M. Panju n'a pas voulu donner trop d'indices au sujet des entreprises qui pourraient être visées, ni même dire si elles seraient situées au Canada ou aux États-Unis. Une chose est certaine, il s'agira d'entreprises qui jouent un rôle auprès des enfants. «Notre stratégie ne change pas», a déclaré M. Panju. «Notre marché, c'est celui des enfants, c'est de satisfaire les enfants.»

Ouimzie

CINAR Films développe, produit et distribue des émissions et des produits éducatifs destinés aux enfants. Elle produit notamment des séries comme *La Maison de Ouimzie*, *Fais-moi peur* et *Les Aventures de l'ours Paddington*.

M. Panju a indiqué que l'apparition de chaînes spécialisées pour les enfants, comme le Canal Famille et Télétoon, ne pouvait que favoriser CINAR. Il a déclaré qu'il s'agissait d'un phénomène mondial. En Amérique latine, par exemple, il y a trois ans, il n'existait aucune chaîne spécialisée pour les enfants. Il y en a maintenant une demi-douzaine. «Les chaînes spécialisées que l'on attribue le plus souvent sont dans les domaines des nouvelles, des sports et des enfants, a-t-il déclaré. Cela crée une nouvelle demande pour nos produits.»

Il a ajouté que, même si les coûts de production d'émissions de qualité pour les enfants étaient élevés, CINAR ressortait gagnant de l'opération parce que ces émissions duraient et généraient des revenus pendant des années. «Il y a une nouvelle génération d'enfants tous les sept ans», a-t-il déclaré.

CINAR Films emploie un peu plus de 200 employés, pour la plupart à Montréal. L'entreprise possède également un bureau de vente et un studio d'animation à Londres.

Logiciel de navigation sur Internet

Microsoft lance la nouvelle version d'Internet Explorer

Microsoft vise la moitié du marché dominé par Netscape

Washington (AFP) — Microsoft doit publier aujourd'hui la nouvelle version de son logiciel de navigation sur Internet, Explorer, une sorte très attendue qui devrait relancer la guerre pour la domination de la circulation sur le Web.

Internet Explorer 4.0 sera disponible gratuitement aujourd'hui sur le site Web de Microsoft, mais certains clients du service en-ligne du géant de Redmond (Etat de Washington), MSN, ont déjà pu le recevoir par la poste sur cédérom, a indiqué un porte-parole de la compagnie au site d'information spécialisée CNET.

Un des directeurs de Microsoft, Paul Maritz, a donné la semaine dernière la mesure des enjeux: Microsoft entend, grâce à Explorer 4.0, s'emparer de plus de la moitié du marché des logiciels de navigation sur Internet, jusqu'à présent dominé par la société Netscape Communications.

Le groupe table notamment sur une capacité unique de la nouvelle version d'Explorer, qui permet de passer presque sans s'en rendre compte de documents Internet à des documents stockés sur l'ordinateur de l'utilisateur.

Les détracteurs du géant, dont le système d'exploitation Windows équipe quelque 85 % des micro-ordinateurs construits aujourd'hui, affirment que Microsoft cherche ainsi à s'approprier Internet.

En une parade préventive, Netscape a démontré hier, lors du salon informatique Seybold, à San Francisco, une nouvelle capacité de son logiciel de navigation, baptisée Aurora, qui facilite le passage du Web aux dossiers des ordinateurs.

62 % du marché à Netscape
Selon une étude du cabinet spécialisé Zona Research, publiée hier, le Navigator de Netscape continue de détenir 62 % du marché des logiciels de navigation. Explorer arrive deuxième avec 36 %, mais ce chiffre est à comparer avec 3 % il y a 18 mois. Les proportions semblent toutefois s'être stabilisées depuis le début de l'été.

Le responsable de Zona Research, Clay Ryder, a estimé dans un communiqué que Netscape devrait rester «le principal acteur, grâce à la grande reconnaissance de sa marque et à une campagne [de marketing] qui a chassé tous ses concurrents à l'exception d'un seul».

Médicaments contre le sida

Les Américains approuvent le combiné 3TC-AZT

Le nouveau comprimé est appelé Combivir

PRESSE CANADIENNE

Aux États-Unis, la Food and Drug Administration a approuvé un comprimé qui combine deux médicaments contre le sida.

Cela devrait faciliter la vie des patients qui doivent actuellement prendre quotidiennement un nombre élevé de différents comprimés, et les aider à suivre à la lettre le traitement qui leur a été prescrit. Le comprimé, appelé Combivir, n'est pas encore disponible au Canada, a indiqué une porte-parole de BioChem Pharma, Miché-

le Roy. Le processus d'approbation est cependant en cours. Le Combivir contient deux agents anti-VIH: le 3TC, découvert par BioChem Pharma et développé par Glaxo Wellcome, et l'AZT, également développé par Glaxo.

Chaque comprimé de Combivir contient 150 milligrammes de 3TC et 300 milligrammes d'AZT. Il peut être pris deux fois par jour, ce qui permettrait à des patients de réduire de six le nombre de comprimés qu'ils doivent prendre quotidiennement. Le 3TC et l'AZT sont souvent utilisés dans le cadre d'une trithérapie.

Hydro-Québec et Gaz de France s'unissent

Création d'une multinationale franco-québécoise

MEG international a annoncé un premier projet, au Mexique, dans la conversion de véhicules à carburants alternatifs

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Gaz de France et Hydro-Québec international ont jeté les bases, hier, à la Multinationale de l'Électricité et du Gaz (MEG international). Immédiatement après avoir été mise sur pied, cette coentreprise, détenue sur une base 50-50 entre les deux partenaires de longue date, a annoncé un premier projet, au Mexique, dans la conversion de véhicules à carburants alternatifs.

Issu d'un partenariat de longue date entre Hydro-Québec et Gaz de France, et d'une relation plus intime au sein de Noverco (Gaz Métropolitain) et de Novergaz, MEG international vient matérialiser leur volonté de collaborer, «en tant que partenaires privilégiés, sur les marchés internationaux. Sans qu'il s'agisse d'une relation exclusive, les deux entreprises s'engagent, chaque fois que cela est possible, à travailler conjointement à l'étranger.»

Chaque partenaire injectera cinq millions dans MEG, à titre de capital de départ. Les mises de fonds additionnelles seront déterminées selon les besoins des projets développés, a souligné Michel Grignon, vice-président à la finance et à l'administration de la nouvelle entité. Le siège social de MEG est installé à Montréal. La présidence du conseil est exercée par Jean Abiteboul, directeur adjoint de Gaz de France et président de Gaz de France Québec. Quant au poste de président-directeur général, il est confié à Hung Bui-Quang, également vice-président à la commercialisation et au développement des marchés à Hydro-Québec international.

Ce partenariat a déjà donné naissance à un premier projet d'investissement. MEG international s'est associée à la Pan American Enterprises, l'actionnaire principal d'une entreprise mexicaine spécialisée dans la conversion de véhicules à carburants alternatifs, au sein de la Combustibles Ecologicos Mexicanos. La première phase du projet consiste à convertir un millier de microbus au gaz naturel et à implanter puis à exploiter des stations de compression/livraison de gaz naturel dans la

ville de Mexico ou sa banlieue, une région particulièrement frappée par la pollution. Un projet de 12 millions prévoit la mise en opération de deux stations, qui devraient voir le jour au printemps prochain, de manière à desservir des lignes de microbus assurant le transport en commun de la ville. «La Combustibles Ecologicos Mexicanos se donne comme objectif d'être un acteur dominant du marché du gaz naturel pour véhicules au Mexique. La vallée de Mexico, avec quelque 300 000 véhicules commerciaux à forte consommation — dont 48 000 microbus —, représente un potentiel de marché pouvant aller jusqu'à plus d'une centaine de stations de compression d'ici trois à cinq ans», a ajouté Hydro-Québec international.

«Il y avait là une opportunité, dans un contexte où le gouvernement mexicain a décidé d'intensifier la lutte contre la pollution dans la vallée de Mexico. Il fallait prendre notre place. Être là à temps, recruter les bons clients», a ajouté M. Grignon.

Guichet unique

Si Noverco (Gaz Métropolitain) est invitée à étendre son leadership dans la zone d'influence ou stratégique d'Hydro, soit le Nord-Est américain, Hydro-Québec international est appelée à devenir le guichet unique de la société d'Etat pour toutes ses missions internationales et à promouvoir le transfert de technologies développées au Québec. A ce titre, «Hydro-Québec se définit désormais comme une compagnie d'énergie. Parallèlement, la filière gazière prend de plus en plus d'importance dans le monde, que l'on pense à la génération thermique ou gazière», a renchéri Michel Grignon.

A ce titre, MEG international se fixe pour objectif de se faire reconnaître comme un acteur important dans le mouvement de convergence et d'intégration des marchés de l'électricité et du gaz. Elle devrait reprendre, dans un premier temps, les projets étudiés par Novergaz, filiale de Noverco et de Gaz de France. A moyen et long terme, on n'écartera pas la possibilité de créer jusqu'à 1000 emplois dans la génération thermique ou gazière d'électricité.

Guy Crevier se joint à Charles Sirois

L'ex-président de Vidéotron devient vice-président senior de Téléystème

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

L'ex-président du câblodistributeur Vidéotron, Guy Crevier, se joint à l'équipe de Charles Sirois à titre de vice-président senior de Téléystème, le holding à propriété privée qui chapeaute notamment Téglobe, Microcell Télécommunications, Téléystème Mobiles International et Telsoft.

Téléystème, une entreprise contrôlée par M. Sirois, a indiqué hier que M. Crevier aura pour mandat «de développer et de mettre en œuvre [...] la stratégie de Téléystème en ce qui a trait au secteur du contenu de l'industrie des communications». M. Crevier, qui se rapportera à Téléystème le 3 novembre prochain, travaillera en collaboration avec Pierre Laferrrière, conseiller spécial en technologies de l'information de Téléystème, André Tremblay, président et chef de la direction de Microcell Télécommunications, Guthrie Stewart, vice-président exécutif du développement mondial, et président et chef de la direction de Téglobe Canada, et Paul Lamontagne, président et chef de l'exploitation de Téglobe Entreprises Média, indique Téléystème dans un communiqué.

«Un de mes rêves, c'était de travailler avec Charles Sirois», a souligné hier au Devoir Guy Crevier, un homme qu'il décrit comme «un des génies des télécommunications».

«J'arrive dans une équipe de haut calibre dans les télécommunications, une équipe très solide qui a fait ses preuves, surtout en finances, et j'apporte mon bagage: le contact avec les consommateurs», a dit M. Crevier.

Âgé de 44 ans, M. Crevier apporte aussi sa vaste expérience en commu-



En février dernier, Guy Crevier (à droite), à titre de président de Vidéotron, avait négocié une alliance, entre le câblodistributeur et le télécommunicateur sans fil Microcell, avec le président de cette filiale de Téléystème, André Tremblay. Les deux hommes se retrouveront bientôt dans la même grande organisation dirigée par Charles Sirois.

nications. En juillet dernier, M. Crevier avait démissionné de la présidence du câblodistributeur Vidéotron, un geste qui en avait pris plusieurs par surprise et qui survenait 18 mois après sa nomination. Il était arrivé au Groupe Vidéotron en 1989 par l'entremise de la filiale Télé-Métropole. Il y a occupé la vice-présidence à l'information puis fut nommé président et chef de la direction du télédiffuseur en 1994.

Chapeautant des entreprises totalisant un actif de six milliards, Téléystème est une société à capital privé active, notamment, dans les télécommunications internationales avec Téglobe, dans les télécommunications sans fil avec Téléstèmes

Mobiles international à l'étranger et Microcell au Canada, et dans le capital de risque dans les technologies de l'information avec Telsoft.

Une des filiales de Téléystème, Téglobe Entreprises Média (TEM), participe au consortium Look Télé qui a déposé devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une demande pour s'attaquer au monopole de la câblodistribution grâce à un nouveau système de distribution par micro-ondes appelé SDM (Système de distribution multi-point). Un autre consortium contrôlé par TEM a déposé une demande similaire pour le marché ontarien.

Métro de Mexico

Ottawa et Paris déplorent la disqualification de leur projet

Ottawa (Reuter) — Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, et le président français Jacques Chirac ont écrit au président mexicain Ernesto Zedillo pour déplorer la disqualification brutale d'un projet de métro franco-canadien, a annoncé hier le ministre canadien du Commerce, Sergio Marchi.

Les lettres envoyées au début du mois de septembre réclamaient que les sociétés française et canadienne soient traitées équitablement pour l'attribution d'un contrat de 400 millions.

La commission de transit de Mexico avait accepté une offre de Bombardier et de GEC Alsthom — une coentreprise d'Alcatel Alsthom et de GEC — sur des bases tech-

niques. Mais l'appel d'offres a ensuite été suspendu, après des plaintes du groupe rival Construcciones y Auxiliars de Ferrocarriles qui collabore avec Industrias de Hierro de Empresas ICA, le japonais Mitsubishi et MDD Metromex.

Le contrôleur général de Mexico a déclaré en août qu'aucune des offres ne remplissait les critères techniques exigés. «La requête était simplement destinée à s'assurer que le rejet brutal du contrat a été fait de manière loyale et transparente, a expliqué Sergio Marchi. Nous ne demandons pas un accord particulier. Tout ce que nous demandons et dont nous voulons nous assurer, est qu'il s'agit d'un accord équitable, rien de plus.»

EN BREF

Quatre milliards d'exportation

(Le Devoir) — En juillet dernier, la valeur des exportations du Québec s'est chiffrée à quatre milliards de dollars. Pour les sept premiers mois, le total atteint 29,1 milliards, selon les données du Bureau de la statistique du Québec (BSQ). Totalisant 23,7 milliards depuis le début de l'année, les ventes aux États-Unis comptent pour 81,5 % des exportations québécoises, comparativement à 80,1 % à la même période de 1996. D'une valeur de 3,4 milliards en juillet, les importations internationales de marchandises s'élevaient, pour leur part, à 25,8 milliards pour les sept premiers mois de 1997.

Précision-Mercer

(Le Devoir) — Dans notre texte de samedi portant sur le projet de fusion entre Mercer et Corporate Décisions, il n'est pas question, ici, du cabinet d'acteurs Mercer mais bien de Conseillers en gestion Mercer. Ce dernier est un cabinet d'experts-conseils en stratégies de croissance centrées sur le client. Nos excuses.

Négociations chez M3i

(Le Devoir) — Les dirigeants du syndicat représentant quelque 70 techniciens en digitalisation de M3i, à Longueuil, tiendront une toute première, séance de négociation avec l'employeur le 6 octobre. Le syndicat a été accrédité en juin; il est affilié au Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB-FIQ). M3i a comme actionnaire minoritaire Hydro-Québec. Le syndicat a fait savoir que, le 18 août, la presque totalité des syndiqués a reçu un avis de mise à pied indéterminée, soit moins d'une semaine après l'annonce d'un gros contrat décroché avec la Pennsylvania Energy Company. Le syndicat a envoyé une mise en demeure à l'employeur pour que soient précisées la durée de la mise à pied et la date prévue du retour au travail.

Bell émet 18 millions d'actions

(Le Devoir) — Bell Canada International (BCI) a déposé un prospectus final en vue d'un premier appel public à l'épargne constitué de 18 millions d'actions ordinaires. Offertes au prix unitaire de 22,50 \$, le produit brut atteint les 405 millions. Les preneurs fermes ont l'option de souscrire jusqu'à 15 %, ou 2,7 millions d'actions de plus afin de couvrir les attributions excédentaires, s'il y a lieu. Après cette émission, BCE détient environ 76 % de BCI, qui aura une capitalisation boursière supérieure à 1,7 milliard. BCI a réalisé un chiffre d'affaires de 215 millions en 1996.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
▲ +31,52 3452,47	▲ +36,58 7012,46	▲ +69,25 7991,43

dollar canadien	or
▲ +0,07 72,28 cUS	▲ +1,80 328,10 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3101
Allemagne (mark)	0,7872
Arabie Saoudite (riyal)	0,3841
Australie (dollar)	1,0338
Barbade (dollar)	0,7232
Belgique (franc)	0,03905
Bermudes (dollar)	1,4040
Bésil (real)	1,3026
Caribes (dollar)	0,5275
Chili (peso)	0,00344
Chine (renminbi)	0,1732
Égypte (livre) 0,4199	
Espagne (peseta)	0,00967
États-Unis (dollar)	1,3835
France (franc)	0,2338
Grèce (drachme)	0,005254
Hong-Kong (dollar)	0,1847
Inde (roupie)	0,0404
Italie (lire)	0,000833
Jamaïque (dollar)	0,0437
Japon (yen)	0,01144
Mexique (peso)	0,1909
Pays-Bas (florin)	0,7204
Portugal (escudo)	0,008049
République dominicaine (peso)	0,0996
Royaume-Uni (livre)	2,2274
Russie (rouble)	0,000243
Suisse (franc)	0,9798
Taiwan (dollar)	0,0500
Venezuela (bolivar)	0,00287

• ÉCONOMIE •

Hausse de 3,8 % en juillet

L'industrie manufacturière reprend son souffle

Ottawa (PC) — L'industrie manufacturière canadienne a retrouvé son rythme de croissance, en juillet, après une légère pause pour reprendre son souffle.

Statistique Canada a fait état d'une hausse de 3,8 % des livraisons totales en juillet, d'une progression de 1,5 % de la valeur des carnets de commandes, ainsi que d'une baisse de 0,8 % des inventaires. « Dans un regain d'activité sans précédent depuis plus de trois ans, les livraisons totales des fabricants ont gagné 3,8 % en juillet pour atteindre 37,3 milliards », écrit Statistique Canada, qui attribue près de la moitié de cette hausse à des facteurs temporaires.

L'amélioration la plus importante a été enregistrée dans l'industrie des véhicules automobiles (hausse de 9,1 %), qui a augmenté ses livraisons en éliminant l'excédent de véhicules qui alourdissaient ses stocks. L'industrie du pétrole a également largement contribué au redressement général, avec une hausse de 8,4 % des livraisons aux raffineries.

Toutes les industries

La croissance des livraisons, qui survient après une pause de deux mois, a néanmoins été largement répandue, presque toutes les industries ayant rapporté des gains appréciables. En effet, 19 groupes d'activité sur 22, représentant près de 81 % des livraisons totales, ont signalé des hausses.

La valeur des carnets de commandes des fabricants, indicateur crucial des livraisons à venir, a gagné 1,5 % pour s'établir à 38,7 milliards. La hausse de juillet succède à la baisse observée le mois précédent, la première au cours d'une année marquée par une croissance soutenue.

« Le redressement de la valeur des carnets de commandes noté depuis le début de l'année contraste nettement avec la performance anémique de 1996 et place la valeur totale des carnets de commandes à 12,5 % au-dessus de celle rapportée en décembre 1996 », écrit Statistique Canada.

Enfin, les stocks des fabricants ont fléchi de 0,8 % en juillet, pour s'établir à 46,5 milliards. Le recul le plus marqué s'est produit dans l'industrie des véhicules automobiles (baisse de 28,6 %), qui avait enregistré une augmentation temporaire de ses stocks de produits finis en juin.

Réduction des commissions aux agences de voyages

Le mouvement se généralise

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR
ET PRESSE CANADIENNE

Le mouvement de réductions des commissions de base aux agences de voyages se généralise. Après les grands transporteurs américains, Air Canada et Canadien International, Lufthansa a emboîté le pas hier, arguant qu'elle se doit de demeurer concurrentielle. Les agences de voyages crient au vol, accusant les compagnies aériennes de pelletter leur rentabilité déficiente dans leur cour, et avertissent qu'elles devront « refileur » le manque à gagner aux voyageurs.

L'Association canadienne des chargés de voyages soutient que les personnes qui voyagent par affaires et par extension les entreprises qui les emploient devront assumer la baisse des commissions versées aux agents de voyages.

Chez American Express, qui se présente comme la plus importante agence de voyages au Canada, on a décrié ce geste des transporteurs, « qui survient au moment où les consommateurs doivent déjà absorber des augmentations moyennes de 19 % sur les principales routes par rapport à l'an dernier ». Amex estime que l'impact, pour les voyageurs canadiens, pourrait se chiffrer à 125 millions sous la forme d'une hausse du coût des voyages. « Ce qu'ils font, c'est réduire leurs coûts en refileur le tout aux agences et aux voyageurs. C'est d'orchestre une hausse déguisée des prix. »

Et la porte-parole d'Amex, Pamela Arway, d'ajouter: « Si leurs intentions est de se débarrasser des agences de voyages, ils vont frapper un nœud. Nous faisons 80 % de leurs réservations auprès de la clientèle affaires. S'ils veulent s'occuper eux-mêmes des réservations et de la billetterie, ce sera le chaos. »

Les agences de voyages, qui craignent ainsi perdre des millions en commissions à compter du 1er novembre, vont tout simplement faire en sorte que les consommateurs assument la différence, a déclaré hier en entrevue la vice-présidente de l'association, Feride Bekbay. « Il y aura une hausse de prix d'au moins 5 à 10 % [du billet d'avion]. Les agences de voyages doivent survivre elles aussi. Elles vont donc tout simplement se retourner vers le consommateur et facturer des services » pour compenser le manque à gagner, a ajouté Mme Bekbay, qui organise des voyages pour le compte de la compagnie Marconi. Chez les transporteurs, et bien que 80 % de leurs clients préfèrent s'en remettre aux services d'une agence, on rappelle que les voyageurs peuvent éviter les commissions en ayant recours à l'Internet ou en faisant directement affaire avec leurs bureaux de réservations

Suivre la tendance.

Les transporteurs aériens Air Canada et Canadien ont annoncé vendredi des coupes de un à deux points de pourcentage des commissions versées aux agences de voyages, prétextant qu'ils devaient composer avec la concurrence et suivre la tendance observée chez les transporteurs américains. Ces compagnies réagissaient ainsi au mouvement lancé plus tôt dans la semaine par les US Airways, United Airlines, American Airlines, Delta, Northwest et son partenaire néerlandais KLM. Hier, c'était au tour de Lufthansa d'entrer dans la danse. Le geste des transporteurs américains a provoqué un tollé de protestations aux États-Unis et une pluie d'accusations de collusion et d'offense à la loi anti-trust.

Le taux de commission a été abaissé de 10 à 8 %. La commission de base

payée par les transporteurs aux agences est, de plus, frappée d'un plafond de 70 \$ l'aller-retour (50 \$ US) et de 35 \$ (25 \$ US) l'aller simple pour tous les voyages transfrontaliers. La commission de base passe de 9 à 8 %, sans plafond, pour tous les billets achetés au Canada et aux États-Unis pour des destinations outre-mer et les Antilles. Il n'y aura aucun changement pour les vols effectués à l'intérieur du Canada. France Poulin, porte-parole de Canadien International, rappelle que le taux de base sur les vols domestiques avait été augmenté, de 8,25 à 9 %, l'an dernier.

Selon le directeur de l'Association canadienne des agents de voyages, Terry Ohman, la différence de deux points de pourcentage dans la commission versée se traduira par une baisse de 20 % dans la somme d'argent perçue par les agences. En clair, une agence de voyages qui recevait par le passé une commission de 200 \$ lors de la vente d'un billet d'avion payé 2000 \$ par le consommateur ne recevra plus à l'avenir que 70 \$.

Les compagnies aériennes, pour leur part, parlent de la nécessité de demeurer concurrentielles. Et les commissions versées aux agences représentent leur troisième plus grosse dépense, après le salaire et le carburant. En 1996, Air Canada a versé des commissions totales de 395 millions. Après six mois, cette charge d'exploitation atteignait les 203 millions. Chez Canadien, la facture en commissions (toutes commissions confondues) se chiffrait à 300,7 millions en 1996, contre 322,1 millions en 1995. Toutes deux n'ont pas voulu chiffrer les économies qui pourraient découler de cette modification à la grille de commissions.

Aux États-Unis, les économies sous-jacentes pour les transporteurs sont évaluées à 300 millions \$ US.

Les camionneurs de Métro-Richelieu et la CSN

Les relations sont plutôt tendues

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Malgré une éclatante victoire contre Métro-Richelieu, le mois dernier, la CSN et les ex-camionneurs de Métro sont décidément loin d'entretenir de bonnes relations.

Mettant fin à une saga judiciaire de cinq ans, la Cour supérieure du Québec avait ordonné à Métro de réintégrer dans les 90 jours ses 150 camionneurs dont l'emploi avait été sacrifié à la sous-traitance, en février 1993. Qui plus est, le tribunal a condamné l'entreprise à accorder une compensation financière aux camionneurs.

Donc, hier après-midi, l'ancien président du Syndicat des travailleurs des Epiciers-Unis Métro-Richelieu, Réjean Fleury, a convoqué les médias pour faire la lumière sur certaines informations voulant que la CSN négocie présentement avec Métro le montant qu'elle devrait accorder à ses ex-camionneurs.

Conférence de presse que s'est empressée de dénoncer la confédération, prétextant que M. Fleury « n'a aucun mandat de son syndicat pour faire le point au sujet des négociations en cours ». Le 7 juin dernier, le bouillant syndicaliste avait en effet donné sa démission.

Or, M. Fleury a indiqué hier que les camionneurs l'ont nommé porte-parole du secteur transport, dimanche soir, en assemblée générale.

« J'ai donc le mandat de parler du dossier et, si ça dérange la CSN, eh bien, ce n'est pas mon problème », a-t-il dit lors d'un bref entretien téléphonique.

Les rumeurs qui circulent l'ont littéralement fait bondir. « Il n'y a pas eu de négociations avec Métro et il n'y aura pas, a-t-il martelé avec véhémence. Si c'est le cas, la CSN a passé au-dessus de nos têtes pour le faire. »

« Il n'y a pas eu de négociations avec Métro et il n'y en aura pas. Si c'est le cas, la CSN a passé au-dessus de nos têtes pour le faire. »

Selon lui, personne n'a le mandat de négocier le montant des compensations financières avec Métro, et surtout pas la CSN. « À ce stade du dossier, ce qu'il reste à faire, c'est d'établir la compensation financière que vont recevoir les camionneurs, pas de négocier les montants d'argent avec l'employeur », a-t-il dénoncé. Pour établir ces montants, le travail s'effectue au cas par cas, a confié M. Fleury. « Notre avocat [qui n'est pas engagé par la CSN] a déjà fait la moitié du boulot. Ce processus terminé, les camionneurs feront parvenir la facture à Métro. » La note risque d'être salée. Elle pourrait facilement dépasser les 10 millions de dollars, voire les 15 millions.

Jointe hier par Le Devoir pour commenter la sortie de M. Fleury, la CSN a indiqué qu'elle ne ferait pas de commentaire, mais qu'elle tiendrait aujourd'hui une conférence de presse pour faire le point dans ce dossier, mais aussi sur celui des autres secteurs: bureau puis entrepôt et imprimerie.

Canada-Vie et MetLife ainsi que Aetna et Financial-Vie

La vague de fusion se poursuit dans le domaine des assurances

Toronto (PC) — La vague de fusions et d'acquisitions qui secoue l'industrie canadienne de l'assurance s'est poursuivie, hier, avec l'annonce de deux transactions impliquant d'une part la Canada-Vie et le géant new-yorkais MetLife, et d'autre part les compagnies Aetna et la Financial-Vie.

Dans une transaction dont la valeur est estimée entre 250 et 300 millions \$

US, la Canada-Vie a fait l'acquisition de la division britannique de la MetLife. La Canada-Vie a fait savoir qu'elle entendait intégrer les cinq filiales qui composent la MetLife (UK) à ses propres opérations britanniques.

Une fois la fusion en place, la Canada-Vie s'occupera, au total, de 735 000 polices en vigueur au Royaume-Uni, alors qu'elle n'en comptait que

455 000. L'actif total sous gestion de la Canada-Vie, cinquième plus gros assureur au Canada, passera de 36 milliards \$ CAN à 41,3 milliards \$ CAN.

« Nous sommes passés d'une industrie où rien ne se produisait à une industrie qui ne nous laisse plus un moment de répit », a déclaré le directeur financier de Canada-Vie, Rob Smitten, en référence au mouvement de consolidation

qui secoue présentement l'industrie canadienne de l'assurance.

Les petites compagnies, parmi lesquelles on compte des filiales d'entreprises étrangères, risquent de se faire écraser par la concurrence, selon l'avis de Dick Freeborough, analyste pour le secteur de l'assurance au sein de la firme de conseillers KPMG, à Toronto.

Dans une autre transaction, Aetna, compagnie d'assurance-vie du Canada, a fait l'acquisition de la Financial-Vie. Il s'agit de deux entreprises appartenant à des intérêts américains.

La transaction aura pour effet d'augmenter de 68 % les primes d'assurance-vie individuelle d'Aetna, pour ainsi faire passer cette entreprise du 13^e au 11^e rang sur le marché canadien.

COUP D'ŒIL BOURSIER

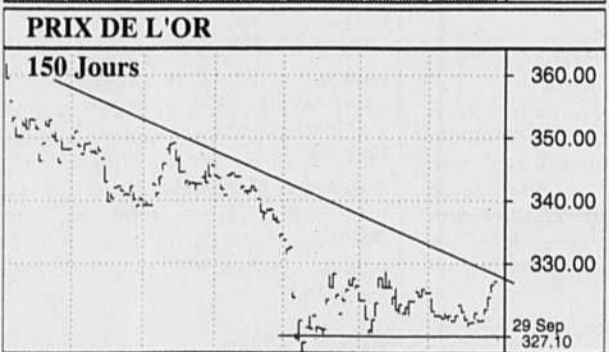
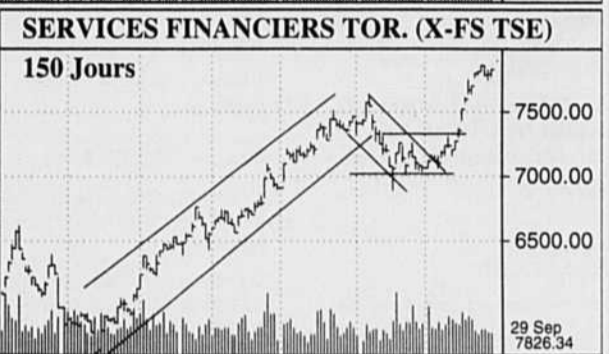
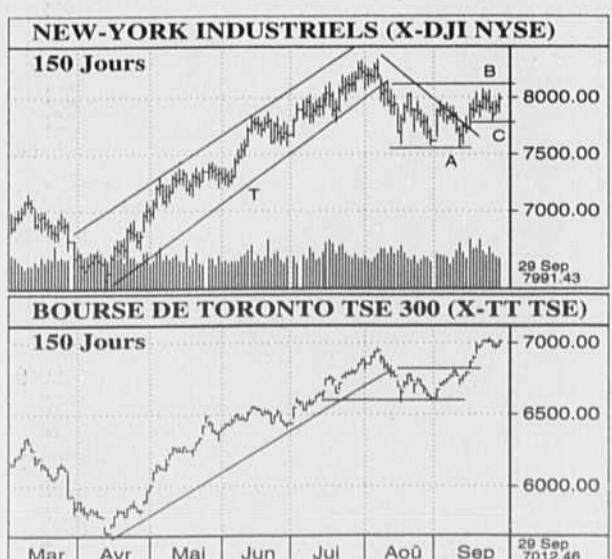
Aurifères en revirement

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

L'indice industriel américain offre une lueur d'espoir pour une reprise haussière. Après avoir résisté trois fois au support (S) de 7600 points, l'indice est revenu tester sa résistance (R) depuis les huit dernières séances et semble y être collé. Cette base (C) ainsi formée pourrait servir de point d'appui à une reprise de la tendance haussière (T). Il manque encore une percée au-dessus de B pour confirmer le tout. Le TSE 300, qui semble avoir pris de l'avance, jouit simplement d'une poussée de quelques secteurs forts à laquelle s'ajoute le repli à la hausse des minières et le revirement haussier des aurifères. Le secteur immobilier reste en plein élan bien qu'il ait atteint le sommet de son cycle tendanciel.

Les services financiers, les pétrolières, la consommation et la gestion ont tous connu un bon début de septembre mais ont atteint un niveau de plafonnement à court terme. Les transports, les industrielles et les services publics ont aussi connu un bon début de septembre et se corrigent présentement sans dépasser leur nouveau support (S). Les forestières sont en train de perdre à nouveau leurs récents gains et vont se retrouver à la case départ (ligne S).

C'est le deuxième repli haussier des minières que l'on connaît en septembre, mais ce dernier risque de donner le même résultat. Il y a plus d'un investisseur qui suit présentement le revirement des aurifères qui affecte surtout et principalement les gros titres. Mais attention, le mouvement n'est pas suivi par la majorité des titres aurifères majeurs. Ayant résisté à toute rechute depuis son creux de juillet, le prix de l'or tente une percée en sens inverse. Cela a provoqué quelques anticipations sur les titres aurifères dont l'indice a progressé plus que le prix de l'or. La prochaine pause qui serait suivie d'une poussée haussière offrirait un excellent point d'entrée pour recommencer à acheter modérément. Le signal technique de revirement haussier serait plus crédible, surtout si cette poussée est générale et accompagnée de forts volumes montrant une forte participation du milieu.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	15030	3452.47	+31.52	0.9
XCB:Bancaire	3566	5745.75	+32.60	0.6
XCO:Hydrocarbures	3951	2825.35	+8.03	0.3
XCM:Mines et métaux	8987	2885.93	+82.46	2.9
XCF:Produits forestiers	1075	2882.22	-16.95	-0.6
XCI:Bien d'Équipement	2917	3601.48	+15.77	0.4
XCU:Services publics	1928	3240.20	+5.54	0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	17907	363.32	+2.80	0.8
TSE 100	30143	418.01	+2.31	0.6
TSE 200	22677	454.04	+1.82	0.4
TSE 300	52821	7012.46	+36.58	0.5
Institutions financières	5137	7826.34	+36.59	0.5
Mines et métaux	5222	4819.43	+128.39	2.7
Pétrolières	9505	7628.31	+19.34	0.3
Industrielles	6482	5094.33	+5.42	0.1
Aurifères	10294	8570.33	+226.87	2.7
Pâtes et papiers	4959	5058.40	-40.52	-0.8
Consommation	1109	10549.59	+106.13	1.0
Immobilier	766	2818.92	+29.41	1.1
Transport	3106	8850.95	-11.74	-0.1
Pipelines	454	5872.19	-19.87	-0.3
Services publics	2412	5689.74	+3.87	0.1
Communications	1212	12260.96	-6.10	-0.0
Ventes au détail	1183	6110.73	-10.53	-0.2
Sociétés de gestion	974	9240.24	-4.43	-0.0

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	27355	811.90	-3.70	-0.5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	49293	7991.43	+69.25	0.9
20 Transports	7260	3190.83	+27.72	0.9
15 Services publics	7536	239.85	+0.47	0.2
65 Dow Jones Composé	64090	2552.57	+19.65	0.8
Composite NYSE	-	498.98	+3.78	0.8
Indice AMEX	-	0.00	-	-
S&P 500	-	939.35	+13.34	1.4
NASDAQ	-	1694.98	+12.74	0.8

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	3684	0.28	0.26	0.28	+0.01	3.7
BARRICK GOLD CP	1594	33.50	32.50	33.20	+0.65	2.0
AIR CANADA	1524	13.45	13.10	13.20	+0.05	0.4
TOR BK	1462	47.50	47.00	47.30	+0.20	0.4
TVX GOLD CP	1378	7.80	7.60	7.75	+0.25	3.3
MANALTA COAL W IR	1325	6.20	6.10	6.10	-0.10	-1.6
RENAISSANCE	1285	34.50	34.00	34.20	-0.45	-1.3
INCO LTD	1260	35.15	34.25	35.05	+0.95	2.8
PLACER DOME INC	1196	25.50	24.55	25.30	+0.90	3.7
FONOROLA INC	1100	36.90	36.00	36.05	+0.05	0.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	1878	0.28	0.26	0.28	+0.01	3.7
STRATEGIC VALUE RT	1821	0.22	0.14	0.22	-	-
ELAN ENERGY INC	671	10.25	10.15	10.15	-	-
BEAU CDA EXPLOR	660	3.75	3.65	3.75	-0.05	-1.3
FONOROLA INC	577	36.75	36.00	36.00	-	-
NOVA CP	537	11.65	11.55	11.60	+0.05	0.4
NORANDA INC	388	27.20	26.75	27.20	+0.60	2.3
AIR CANADA	357	13.45	13.10	13.20	+0.05	0.4
RANGER OIL LTD	340	13.00	12.70	12.80	+0.10	0.8
BARRICK GOLD CP	317	33.40	32.45	33.15	+0.55	1.7

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 1 octobre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 540-02-00613-9711. NICOLE MONIER, Partie demanderesse -C- CAROLLE CHARRON, Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause

septembre 1997, ERIC LATRAVERSE, huissier de Justice LATRAVERSE ET ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, HTS IN2, Tél: (514) 978-8869, Fax: (514) 978-9013

DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 540-32-004801-9711. LUIGI VUOTO, Partie demanderesse -C- RUTH WILLIAMS, Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 1945, LE CORBUSIER, #204, LAVAL DIT DISTRICT, à 10h45 heures le 11 octobre 1997, à Savori; 1 Télécopieur: XL100 et

acc.; 1 vidéo VHS JVC et acc.; 1 mini-chaîne Fisher et acc.; 1 téléphone avec écran agenda et acc. ETC... Lesquels effets seront vendus POUR ARGENT COMPTANT ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 23 septembre 1997, ERIC LATRAVERSE, huissier de Justice, LATRAVERSE ET ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, HTS

IN2, Tél: (514) 978-8869, Fax: (514) 978-9013

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE CANDIAC, NO: 96-000621, VILLE DE CANDIAC, Partie demanderesse -vs- BENOIT GIRARD, Partie défenderesse. Le 14e jour d'octobre 1997 à 10h00, au 1545,

DOCTEUR PENFIELD, MONTREAL, Qc., district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de BENOIT GIRARD. Saisis en cette cause, consistant en: 1 Télévision Toshiba 27 po. app. et acc.; 1 vidéo VHS Panasonic Omnimotion et acc.; 1 meuble 4 portes, couleur noir avec motifs chinois et acc.; 2 colonnes de décoration, rouges et acc.; 1 table de salon; 2 pots de décoration, rouges et acc.; 2 figurines chinoises de décoration et acc.; 2 colonnes vertes et acc.; 1 lave-vaisselle General Electric Sensor Turntable et acc.; 1 mini-chaîne stéréo Sony CFD-750 et acc. Et plusieurs autres items. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOHN LEFTAKIS, Huissier du district de Longueuil, (514) 465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

ORDRE est donné à ANGEL BERTHO LEGERRICHARD, de comparître au Palais de Justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 à 9h15 a.m. pour l'audition d'une requête pour garde d'enfants présentée le 6 novembre 1997. Une copie de la requête pour garde d'enfants a été remise au greffe à l'intention de Monsieur ANGEL BERTHO LEGERRICHARD. Lieu: Montréal Date: 22 septembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-04-012122-975 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) (Divorces) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT SONIA ANDRE Partie requérante -vs- ANGEL BERTHO LEGERRICHARD Partie intimée ASSIGNATION

PRENEZ AVIS que la compagnie EXPLOITATIONS L.T.L. INC., ayant son siège social au 1855, Avenue Dollard, Ville LaSalle, Québec demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission, de se dissoudre. Ce 26 septembre 1997 DUNTON RAINVILLE s.e.n.c. Avocats de la compagnie.

VENTES EN JUSTICE Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation. La Chambre des huissiers du Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC N° de cour : 500-11-007462-977 DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ROBERT MATICHAK, résidant en la Ville de Pointe-Claire, District de Montréal, Province de Québec, au 55, Hillcrest, H9S 5E6. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (paragraphe 102(1)) AVIS est par les présentes donné que ROBERT MATICHAK a déposé une cession le 18^e jour de septembre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour d'octobre 1997 à 11 h au bureau du syndic / Coopers & Lybrand Limitée, 1170, rue Peel, 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 4T2. FAIT à Montréal (Québec), le 26 septembre 1997. Coopers & Lybrand Limitée, SYNDIC Carole B. Versailles Responsable de l'actif 1170, rue Peel Montréal (Québec) H3B 4T2 Tél.: (514) 876-1520

Université de Montréal APPEL D'OFFRES Propriétaire: Université de Montréal, Direction des immeubles, 2787, chemin des Services, Campus de l'Université de Montréal, Montréal (Québec). Architecte: Université de Montréal, Direction de l'architecture et du paysage, 4455, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec). Ingénieurs en mécanique et électricité: Bouthillier Parizeau & associés inc., 9825, rue Verville, Montréal (Québec). Ingénieur en structure: Calculatex Inc., 4455, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec). L'Université de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour le remplacement des tours d'eau du stade, projet 44188/523 au CEPsum, situé au 2050, boulevard Édouard-Montpetit, à Montréal. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un chèque au montant de cent dollars (100 \$) non-remboursable, libellé à l'ordre de l'Université de Montréal. S.V.P. communiquer avec Mme Renelle Racine avant d'aller chercher les documents ou pour toute autre information relative au projet (tél. 343-7624). Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à la Direction des immeubles, 2787, Chemin des Services, Réception - 1^e étage, Campus de l'Université de Montréal, Montréal, jusqu'à quinze heures (15 h), heure en vigueur localement, le 21^e jour du mois d'octobre 1997, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 30 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour pannes, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat. Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le décret 360-94). Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. Russell Adams, architecte Directeur général Direction des immeubles (0820)

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTALEMENT 5- Ornement liturgique. — Stronium. 1- Voile de femme. — Promontoire. 2- Met du vin en fût. 3- Radium. — Demi. — Brome. 4- Magnésium. — Obstruction de l'intestin. — Oiseau. 5- Cétonne de l'iris. — Voleur. 6- Hors d'usage. — Prend en supplément. 7- Ôter la cosse. 8- Colorant. — Saison. 9- Fait tort. — Saint-Hubert. — Habille. 10- Qui fleurit en hiver. 11- Siège. — Dirige. 12- Brisant. — Inscire. VERTICALEMENT 1- Canaille. — Division arrondie des organes floraux. 2- Oenothéracée (Bot.). — Actinium. 3- Arbre. — Risquons. — Dévêtu. 4- Émission lumineuse. Solution d'hier 1. TELECRAN BUT 2. IDYLLE OSINE 3. TIRAY AMUSTE 4. ALESEUSE CRA 5. RETAILLÉ BOSINE 6. ENCENS LOTI 7. ÉDILITATEUR 8. CORTÈGE PARIE 9. OYERTE PARIE 10. WINNARPEGE BA 11. ENERGIQUE BU 12. 29.5 M Centrale du Grand Montréal 8 115 790 \$

Avis public Ville de Montréal Service du greffe Avis en vertu de l'article 36b de la Charte de la Ville de Montréal La Ville désire se libérer d'une restriction contenue dans ses titres quant à l'usage futur des ruelles situées au sud de la rue Sainte-Catherine à l'est de la 6^e Avenue, soit les lots 109-462 (ruelle), 109-480 (ruelle) et 109-498 (ruelle) du cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. (Décision déléguée du chef de section, division géomatique au Service des travaux publics, du 18 septembre 1997, en vertu de la résolution du comité exécutif du 21 décembre 1994 — CE94 02575). Les cédants desdits terrains ou leurs ayants droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leurs recours devant le tribunal compétent dans les douze mois du présent avis, à défaut de quoi, la Ville sera libérée. Montréal, le 30 septembre 1997 Le greffier, Léon Laberge

APPELS D'OFFRES Québec-Chaudière-Appalaches (1) Dossier 77678400 Entretien ménager au 1650, Sir Louis-Jetté, Québec (Québec). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77667500 Réparation des unités de ventilation au 5700, 4e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77932300 * Réaménagement (lot 2) au 1050, des Parlementaires, Québec (Québec). Garantie de soumission : 20 000 \$ (cautionnement) ou 10 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 776050 ** Remplacement d'un plancher de salle informatique au 1500, Jean-Talon Nord, Ste-Foy (Québec). Clôture : 97-10-21 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77932400 Aménagement d'un accès universel (lot 3) au 1050, des Parlementaires, Québec (Québec). Garantie de soumission : 7 000 \$ (cautionnement) ou 3 500 \$ (autres). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77625700 Irrigation du terrain au 955, chemin St-Louis, Québec (Québec). Clôture : 97-10-10 à 15 h à Sainte-Foy. Montréal-Montérégie (2) Dossier 77930700 Travaux de structure aux 6e et 7e étages (phase 3, lot 4.2) au 1701, rue Parthenais, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 8 000 \$ (cautionnement) ou 4 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Montréal. Dossier 77932500 Réaménagement au 125, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 15 000 \$ (cautionnement) ou 7 500 \$ (autres). Clôture : 97-10-17 à 15 h à Montréal. Dossier 76899501 Ajout de détecteurs de fumée et de chaleur (salle de câblage) au 360, McGill, Montréal (Québec). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Montréal. Dossier 77735700 Entretien ménager au 1, boul. de Montagne, Boucherville (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Montréal. Dossier 510028 Approvisionnement en gaz naturel à divers édifices (5) des régions de Montréal et Québec (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Montréal. Bas-St-Laurent-Gaspésie (3) Dossier 77785101 Enlèvement de 4 réservoirs souterrains au 520, St-Jacques, Napierville (Québec). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Montréal. Dossier 76374800 Remplacement des deux portes de garage au 70, chemin Gros-Cap, Cap-aux-Meules (Québec). Clôture : 97-10-17 à 15 h à Rimouski. Dossier 76377600 Dégagement (sol et toiture) au 393, rue Vanier, Rimouski (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Rimouski. Dossier 77932700 *** Réaménagement du laboratoire au 337, rue Moreault, Rimouski (Québec). Garantie de soumission : 40 000 \$ (cautionnement) ou 20 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-23 à 15 h à Ste-Foy. Mauricie-Bois-Francs (4) Dossier 76150700 Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 800, boul. Bois-Francs Sud et au 62, St-Jean-Baptiste, Victoriaville, (Québec). Clôture : 97-10-15 à 15 h à Trois-Rivières.

Transports Québec Québec APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES Contrat no 3650-97-FE02 — Préparation des plans et devis préliminaires et définitifs pour la construction des structures suivantes sur l'autoroute 70 à Jonquière: étagement Panet, étagement St-Hubert, étagement St-Dominique et pont sur le ruisseau Deschênes. Contrat no 3650-97-FE03 — Préparation des plans et devis préliminaires et définitifs pour la construction des structures suivantes sur l'autoroute 70 à Jonquière: pont sur la rivière au Sabie, étagement chemin St-Jean-Baptiste. Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement dans les M.R.C. Le Domaine-du-Roy, Lac-Saint-Jean-Est, Maria-Chapdelaine, Le Fjord-du-Saguenay, et qui ont commandé une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. Coût du dossier: 20 \$ Réception des offres: salle des soumissions de Québec. Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Québec, le jeudi 16 octobre 1997, 15 h. On peut obtenir copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique «Coût du dossier»; ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et n'est pas remboursable. Les intéressés peuvent consulter ou obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant aux bureaux suivants: Québec Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 700, boul. René-Lévesque Est 2^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 844-8848 Montréal Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 3^e étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-8061 Le sous-ministre Yan Demers, ing.

Société québécoise d'assainissement des eaux Travaux dans la ville de La Baie Comté de Dubuc Appel d'offres no : 6000-04-98-41-04 Fourniture et installation d'une conduite (100 mm) en travers de rivière pour relier un poste de pompage à une conduite existante, modification et ajout de conduites (200 à 600 mm), remise en état d'un poste de pompage et autres travaux connexes. DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411. PRIX : 90,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ. De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres. LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de La Baie; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRCTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Saguenay-Lac-St-Jean; SQAÉ à Montréal et Québec. OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Hôtel de ville de La Baie : a/s M. Dominique Tremblay, greffier, 422, rue Victoria, La Baie (Québec) G7B 3M4. Le : jeudi 16 octobre 1997 à 15 h 00. GARANTIE DE SOUMISSION : Cautionnement : (18 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(9 000,00 \$) N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres. RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Marc Pinsonnault, LL.B., B. Sc. Secrétaire général D-30-09-97

APPELS D'OFFRES Dans les appels d'offres où il en est fait mention, une garantie de soumission est exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrevocable ou d'obligations payables au porteur, au montant indiqué. Québec-Chaudière-Appalaches (1) Dossier 77678400 Entretien ménager au 1650, Sir Louis-Jetté, Québec (Québec). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77667500 Réparation des unités de ventilation au 5700, 4e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77932300 * Réaménagement (lot 2) au 1050, des Parlementaires, Québec (Québec). Garantie de soumission : 20 000 \$ (cautionnement) ou 10 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 776050 ** Remplacement d'un plancher de salle informatique au 1500, Jean-Talon Nord, Ste-Foy (Québec). Clôture : 97-10-21 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77932400 Aménagement d'un accès universel (lot 3) au 1050, des Parlementaires, Québec (Québec). Garantie de soumission : 7 000 \$ (cautionnement) ou 3 500 \$ (autres). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Sainte-Foy. Dossier 77625700 Irrigation du terrain au 955, chemin St-Louis, Québec (Québec). Clôture : 97-10-10 à 15 h à Sainte-Foy. Montréal-Montérégie (2) Dossier 77930700 Travaux de structure aux 6e et 7e étages (phase 3, lot 4.2) au 1701, rue Parthenais, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 8 000 \$ (cautionnement) ou 4 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Montréal. Dossier 77932500 Réaménagement au 125, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 15 000 \$ (cautionnement) ou 7 500 \$ (autres). Clôture : 97-10-17 à 15 h à Montréal. Dossier 76899501 Ajout de détecteurs de fumée et de chaleur (salle de câblage) au 360, McGill, Montréal (Québec). Clôture : 97-10-14 à 15 h à Montréal. Dossier 77735700 Entretien ménager au 1, boul. de Montagne, Boucherville (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Montréal. Dossier 510028 Approvisionnement en gaz naturel à divers édifices (5) des régions de Montréal et Québec (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Montréal. Bas-St-Laurent-Gaspésie (3) Dossier 77785101 Enlèvement de 4 réservoirs souterrains au 520, St-Jacques, Napierville (Québec). Clôture : 97-10-09 à 15 h à Montréal. Dossier 76374800 Remplacement des deux portes de garage au 70, chemin Gros-Cap, Cap-aux-Meules (Québec). Clôture : 97-10-17 à 15 h à Rimouski. Dossier 76377600 Dégagement (sol et toiture) au 393, rue Vanier, Rimouski (Québec). Clôture : 97-10-16 à 15 h à Rimouski. Dossier 77932700 *** Réaménagement du laboratoire au 337, rue Moreault, Rimouski (Québec). Garantie de soumission : 40 000 \$ (cautionnement) ou 20 000 \$ (autres). Clôture : 97-10-23 à 15 h à Ste-Foy. Mauricie-Bois-Francs (4) Dossier 76150700 Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 800, boul. Bois-Francs Sud et au 62, St-Jean-Baptiste, Victoriaville, (Québec). Clôture : 97-10-15 à 15 h à Trois-Rivières. L'ensemble des appels d'offres de la Société (services et construction) peuvent être consultés via les systèmes électroniques CIEC et SIOS. Société immobilière du Québec www.siq.gouv.qc.ca

APPEL D'OFFRES VILLE DE CHAMBLY Réfection du poste de pompage Parkwood règlement 97-834 Des soumissions scellées dans une enveloppe portant le numéro de règlement mentionné ci-dessus et adressée à la greffière de la Ville de Chamblay, madame Louise Bouvier, 1 place de la Mairie, Chamblay (Québec) J3L 4X1, seront reçues jusqu'à 11 h 00, le 16 octobre 1997 pour les travaux suivants : Travaux projetés Les travaux projetés consistent principalement en l'ajout de nouvelles pompes, en la modification du puits de pompage et du bâtiment de service ainsi qu'en l'ajout d'un nouveau système de contrôle automatisé pour le poste de pompage Parkwood situé au 1550, avenue De Salaberry à Chamblay. Les plans, devis et cahiers des charges nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles dès le 30 septembre 1997, au bureau de Dessau Inc., 550, chemin de Chamblay, bureau 200, Longueuil (Québec) J4H 3L8, moyennant la somme non remboursable de 100 \$, toutes taxes incluses, payée comptant ou par chèque fait à l'ordre de Dessau Inc. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte du Canada, payable à la Ville de Chamblay, d'une somme d'au moins dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de garantie égal au même montant et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier à partir de la date d'entrée des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux. La Ville de Chamblay ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Donné à Chamblay, ce 29^e jour de septembre 1997 Greffière Louise Bouvier

JÉRÔME CONNAÏT SA CHIMIO... grâce à LA LIGNE INFO-CANCER de la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER A la recherche de mieux-être des personnes atteintes d'un cancer Montréal (514) 527-2194 Extérieur 1 800 363-0063

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O-	26%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

Sempiternelle précarité, éternel Brochu

À titre de bilan de fin de saison, le président des Expos, Claude Brochu, a réitéré les mêmes éléments économiques qui tendent à justifier que les Expos, s'ils n'ont pas un stade bien à eux, ne seront plus à Montréal en 1999.

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Les Expos ne seront plus à Montréal dans deux ans s'ils n'obtiennent pas la certitude qu'ils auront un nouveau stade au centre-ville.

En conférence de presse, le président Claude Brochu a répété, hier, que la survie du baseball à Montréal passe obligatoirement par la construction d'un nouveau stade au centre-ville de Montréal.

«Ce sera l'hiver le plus important de notre histoire. Si on passe à travers et obtient l'appui des entreprises qu'on recherche, on va sortir gagnant. C'est notre défi.»

Les Expos disent qu'ils n'ont pas le choix. Ils encaisseront des pertes de 13 millions en 1997 après avoir perdu 6 à 7 millions la saison précédente. Pour stopper l'hémorragie, ils envisagent de réduire leur masse salariale à environ 10 millions la saison prochaine en liquidant Pedro Martínez, Mike Lansing, David Segui, Darrin Fletcher et Henry Rodriguez.

Il refuse de parler d'une vente de feu semblable à celle du printemps 1995 mais c'est tout comme. Martínez et Lansing seront échangés. On ne fera aucune offre à Segui et Fletcher sur le marché des joueurs autonomes. Et Rodriguez ne sera pas protégé lors du repêchage d'expansion.



RYAN REMIOWZ PRESSE CANADIENNE

Claude Brochu: «Avec un nouveau stade, les revenus seront suffisants pour avoir une masse comparable à la moyenne dans cinq ans, c'est-à-dire entre 90 à 100 millions de dollars canadiens.»

«Notre seule raison d'être, c'est de gagner, a dit Brochu. Nos partisans veulent qu'on gagne la Série mondiale. C'est ce que nous voulons aussi mais il y a trop de contraintes. Il est impossible de continuer dans les conditions actuelles. Perdre de l'argent, ce n'est pas agréable.»

«La survie des Expos passe par un stade au centre-ville. L'objectif est d'avoir une équipe championne pour l'an 2001 — la première année du stade au centre-ville.»

Lisant d'abord en français, puis en anglais, un texte clair qu'il avait préparé pour les circonstances, Brochu a donné des chiffres éloquentes pour justifier sa position.

Convertis en argent canadien, la masse salariale des quatre équipes prenant part aux éliminatoires dans la Ligue américaine s'élève à 105 millions pour les Yankees, à 95 millions pour les Orioles, à 90 millions pour les Indians, et à 70 millions pour les Mariners.

Dans la Ligue nationale, la masse salariale des Braves s'élève à 90 millions, celle les Marlins à 80 millions, des Giants à 65 millions et des Astros à 50 millions.

Cette année, la masse salariale des Expos s'établissait à tout près de 18 millions \$ US.

«Avec un nouveau stade, les revenus seront suffisants pour avoir une masse

comparable à la moyenne dans cinq ans, c'est-à-dire entre 90 à 100 millions can», a affirmé Brochu.

Cette année, les Expos ont attiré un peu moins de 1,5 million au Stade olympique après avoir baissé le prix de leurs billets, une stratégie qui s'est avérée un échec et qu'on ne répètera pas, a dit Brochu.

«La semaine dernière, Pedro lançait et il n'y avait que 9000 personnes au stade. On a un problème de stade.»

Le coût du nouveau stade que les Expos souhaitent au centre-ville [au sud du Centre Molson] s'élève à environ 250 millions. La vente des loges réservées aux entreprises se déroulent bien et les Expos disent qu'ils auront de bonnes nouvelles d'ici le début du mois de novembre.

Il reste cependant que Brochu a estimé à environ 150 millions la contribution nécessaire des gouvernements, une somme qu'il faudra aller chercher en faisant preuve d'imagination. On ne peut espérer, comme aux États-Unis, une implication directe des gouvernements.

Actuellement, 40% des revenus des Expos proviennent des États-Unis. Le partage des revenus par le système de péréquation du baseball majeur procurent entre 9 à 10 millions américains à l'équipe montréalaise.

Les Expos ont fait un premier pas vers la rentabilité en Floride en obtenant pour presque rien la construction à Jupiter d'un complexe ultra-moderne qu'ils partageront pendant le camp d'entraînement à compter du printemps prochain avec les Cards de St. Louis.

Pour la première fois de leur histoire, ils auront le privilège de réunir dans le même site tous les joueurs de leur organisation. Ils s'entraînaient depuis plusieurs années à West Palm

Beach mais le camp des ligues mineures était situé à Lantana.

«Le stade de Jupiter était important pour nous. Nous allons cesser d'être des citoyens de seconde zone, a dit Brochu. Mais le stade du centre-ville est encore plus important...»

Années de vaches maigres

En attendant l'an 2001, l'année où ils envisagent de jouer dans leur stade du centre-ville, les Expos ont des années de vaches maigres devant eux. L'herbe sera plus verte dans le champ du voisin.

«Nous allons préparer une équipe championne pour évoluer dans le nouveau stade en 2001», a dit le directeur général Jim Beattie.

«Je vous assure que la haute direction s'est engagée dans cette voie. Cette équipe deviendra une équipe championne en cours de route.»

«La probabilité que l'on garde ces joueurs [mentionnés plus haut] est très mince, a dit Beattie. Nous allons miser sur des jeunes pour bâtir en vue de l'an 2001.»

«Je comprends que ce ne soit pas très populaire. Personne ne veut se retrouver dans l'obligation d'échanger des joueurs de ce calibre et ne pas retirer des joueurs autonomes», a ajouté Beattie.

Les Expos offriront au cours des prochains mois des contrats aux jeunes qu'ils considèrent comme le noyau de leur équipe. Le directeur général n'a cependant mentionné aucun nom.

Il est possible que la masse salariale des Expos s'élève à moins de 10 millions la saison prochaine. Ils veulent éviter d'encourir des pertes. Le départ des cinq joueurs étoilés se traduira par une perte importante de spectateurs.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE Demi-finales

Aujourd'hui
Houston (Kile 19-7) à Atlanta (Maddux 19-4), 13h07.
San Francisco (Reuter 13-6) en Floride (Brown 16-8), 16h07.

Classement final Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
x-Atlanta	101	61	623	—
w-Floride	92	70	568	9
New York	88	74	543	13
Montréal	78	84	481	23
Philadelphie	68	94	420	33

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
x-Houston	84	78	519	—
Pittsburgh	79	83	488	5
Cincinnati	76	86	469	8
St. Louis	73	89	451	11
Chicago	68	94	420	16

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
x-San Francisco	90	72	556	—
Los Angeles	88	74	543	2
Colorado	83	79	512	7
San Diego	76	86	469	14

LIGUE AMÉRICAINNE Demi-finales

Ce soir
Cleveland (Hershiser 14-6) à New York (Cone 12-6), 20h13.

Classement final Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
x-Baltimore	98	64	605	—
w-New York	96	66	593	2
Detroit	79	83	488	19
Boston	78	84	481	20
Toronto	76	86	469	22

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
x-Cleveland	86	75	534	—
Chicago	80	81	497	6
Milwaukee	78	83	484	8
Minnesota	68	94	420	18 1/2
Kansas City	67	94	416	19

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
x-Seattle	90	72	556	—
Anaheim	84	78	519	6
Texas	77	85	475	13
Oakland	65	97	401	25



Au bâton

AB	P	CS	PP	CC	BV	Moy.
Andrews	64	10	13	9	4	0.203
Cabrera	18	4	4	2	0	1.222
Chavez	26	0	7	2	0	1.269
Fletcher	310	39	86	55	17	1.277
Fulmer	40	4	12	8	3	0.300
Gruzdzielak	644	76	177	52	4	25.275
Guerreiro	325	44	98	40	11	3.302
Lansing	570	86	161	70	20	11.282
McGuire	199	22	51	17	3	1.256
Meulens	24	6	7	6	2	0.292
Obando	47	3	6	9	2	0.128
Orsulak	150	13	34	7	1	0.227
Rodriguez	476	55	116	83	26	3.244
Santangelo	350	56	86	31	3	2.246
Segui	459	75	141	68	21	1.307
Stankiewicz	107	11	24	5	1	1.224
Strange	329	40	84	47	12	0.255
Viola	169	19	41	15	2	1.243
White	591	84	160	84	28	16.271
Widger	277	29	65	37	7	2.235

Au monticule

G	P	MP	PM	BB	RB	MPM		
Bennett	0	1	0	24.2	8	9	8	2.91
Bullinger	7	12	0	155.1	96	81	105	5.56
Cormier	0	1	0	1.1	5	1	1	33.75
DeHart	2	1	0	29.1	18	13	26	5.53
Faltesek	0	0	0	8.0	3	3	2	3.38
Hermanson	8	1	1	158.1	65	66	131	3.70
Johnson	2	5	0	50.0	33	21	28	5.94
Kline	1	3	0	26.0	18	10	20	6.23
Martinez	17	8	0	241.1	51	67	305	1.90
Panagoua	1	2	0	18.0	24	16	8	12.00
Peraz	12	13	0	206.2	89	48	109	3.88
Stull	0	1	0	3.1	6	4	2	16.20
Telford	4	6	1	89.1	32	33	61	3.22
Thurman	1	0	0	11.2	7	4	8	5.40
Urbina	5	8	27	64.1	27	29	84	3.78
Valdes	4	4	2	95.0	33	39	54	3.13
Veros	2	3	1	62.0	24	27	47	3.48

Qui gardera le premier le but ?

Sans surprise, le camp du Canadien ne laisse qu'une interrogation à 24 heures du premier match contre Ottawa

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Malheureusement il n'y a pas eu de blessés chez les gardiens. Pour le reste, la théorie de Darwin s'est chargée de déterminer la formation d'Alain Vigneault pour le match d'ouverture de demain contre les Sénateurs d'Ottawa.

L'entraîneur recrue n'aura pas à trancher pour le choix de ses patineurs, la sélection naturelle l'a fait pour lui. Les plus résistants, ceux des vétérans qui sont restés en santé, vont tous être en uniforme, tandis que les recrues Brett Clark, Miroslav Guzenko, Eric Houde et Terry Ryan vont regarder le match de la galerie de presse. Brian Savage, Stéphane Richer, Peter Popovic, Jassen Cullimore et David Wilkie sont tous blessés.

Mais qui sera devant le filet? C'est la question de 64 000 \$. Vigneault a fait son choix mais il n'a pas voulu le faire connaître.

Le match d'ouverture est toujours important et significatif pour un gardien.

«Ca serait un honneur, a dit Jocelyn Thibault, hier. Et une victoire un peu pour moi avec tout ce qui s'est dit cet été et au camp d'entraînement.»

Andy Moog souhaite tout autant être désigné: commencer le premier match, a-t-il dit, «c'est une occasion remarquable.»

Si c'était au mérite, Thibault devrait être l'élu puisqu'il a connu un meilleur camp qu'Andy Moog

«Si tu fais ton travail, tu n'as pas à compenser pour l'autre», a expliqué à son tour Stéphane Quintal, un autre défenseur d'expérience qui cite le manque de communication entre les joueurs pour les erreurs à répétition de l'an dernier.

«On est plus conscient de notre jeu défensif. Les entraîneurs ont mis beaucoup d'accent sur les batailles à un contre un», a-t-il ajouté.

Mais Alain Vigneault demeure réaliste et vigilant, lui qui a refusé de dire hier qu'il entreprenait la saison avec une confiance «mébranlable».

«On est positif et optimiste, a préféré déclarer l'entraîneur. Mais il y a beaucoup d'endroits (sic) à améliorer.»

demment que l'adversaire sera un des facteurs quant au choix de ses gardiens en cours de saison.

Or, la fiche du Canadien contre les Sénateurs la saison dernière a été d'aucune victoire, trois défaites et deux résultats nuls. Et Thibault avait entrepris quatre de ces cinq matchs.

D'autre part, Vigneault pourrait vouloir réserver Moog, qui a été une figure populaire à Boston, pour le match de samedi contre les Bruins.

Meilleure défensive?

La principale amélioration chez le Canadien en matchs préparatoires a probablement été la très forte diminution du nombre de tirs et d'occasions de marquer accordés par rapport à la saison dernière.

A son dernier match par exemple, le Canadien a limité les Blackhawks de Chicago à 14 tirs, lui qui a concédé la saison dernière une moyenne de tout près de 34 lancers par match, seuls les Maple Leafs de Toronto et les Penguins de Pittsburgh ayant été plus généreux.

Pourtant, le Canadien a les mêmes joueurs qu'il y a un an.

«Il n'y a pas de secrets au hockey, a expliqué simplement Patrice Brisebois, hier. Si tu es dans ton territoire, tu n'as pas le droit de t'en aller plus vite que le joueur adverse. [Tiens, tiens...] Il faut que tu restes là et il faut de la communication.»

«Et c'est important que chaque joueur gagne sa bataille à un contre un. L'année passée, il y a eu un peu de bisbille.»

Combien de fois, en effet, a-t-on vu deux joueurs se diriger vers le même adversaire? Ou tourner du mauvais bord?

«Si tu fais ton travail, tu n'as pas à compenser pour l'autre», a expliqué à son tour Stéphane Quintal, un autre défenseur d'expérience qui cite le manque de communication entre les joueurs pour les erreurs à répétition de l'an dernier.

«On est plus conscient de notre jeu défensif. Les entraîneurs ont mis beaucoup d'accent sur les batailles à un contre un», a-t-il ajouté.

Mais Alain Vigneault demeure réaliste et vigilant, lui qui a refusé de dire hier qu'il entreprenait la saison avec une confiance «mébranlable».

«On est positif et optimiste, a préféré déclarer l'entraîneur. Mais il y a beaucoup d'endroits (sic) à améliorer.»

Pour Ferrari, seul un miracle...

Nurburgring (AFP) — La déception est à la mesure des espoirs affichés il y a peu temps encore. Dimanche au Nurburgring, le Grand Prix du Luxembourg de Formule 1 a probablement sonné le glas des illusions de Ferrari et de Michael Schumacher dans la course au titre mondial.

Début septembre en arrivant à Monza, la Scuderia et son pilote semblaient pourtant bien installés en tête du Championnat du monde. Chez Ferrari, on ne croyait pas trop au titre mondial des constructeurs. En revanche, celui des pilotes paraissait fortement envisageable.

En ne concédant qu'un point à Jacques Villeneuve (Williams-Renault) en Italie, un terrain a priori défavorable à Ferrari, on pouvait même penser que le plus dur était peut-être fait. C'était compter sans un destin contraire, qui allait s'acharner sur la Scuderia, sur Michael Schumacher, en une semaine que l'on pressentait décisive, à Zeltweg et au Nurburgring.

En deux courses, la tendance s'est inversée entre Schumacher et Jacques Villeneuve, entre les deux écuries. Aujourd'hui, le Canadien compte neuf points d'avance sur l'Allemand, Williams-Renault vingt-six sur Ferrari. Des écarts énormes à deux courses de la fin.

Le Williams-Renault sont en effet trop fortes et surtout trop fiables, contrairement aux McLaren-Mercedes. Et Jacques Villeneuve connaît actuellement une réussite

exceptionnelle. Comme si une «bonne étoile» veillait sur le petit Canadien. Michael Schumacher ne peut pas en dire autant, accablé depuis deux courses par tous les malheurs.

En Autriche, un drapeau jaune lui avait fait perdre de précieux points. Au Nurburgring dimanche, l'impétuosité du petit frère, un «faux-frère» en la circonstance, a anéanti les espoirs de Ferrari et de Schumacher. «C'est dommage. Cela confirme qu'il vaut mieux être devant au départ que dans un peloton où les risques sont plus importants», regrette Jean Todt, le directeur sportif de la Scuderia. «C'est une leçon d'humilité, il faut savoir encaisser les coups. Maintenant, il va falloir se battre pour aller de l'avant.»

Terriblement déçu, Michael Schumacher ne voulait pas accabler Ralf. Durant vingt minutes après l'incident ayant éliminé les deux Jordan-Peugeot et la Ferrari, les deux Schumacher tirèrent un «conseil de famille». «C'est vraiment un comble que cet incident survienne avec mon frère. Mais je pense que personne n'est à blâmer», tempérait cependant le double champion du monde.

Certes un espoir, si mince soit-il, subsiste. Au Japon, comme à Jerez, la chance pourrait changer de camp. Michael Schumacher pourrait à son tour connaître la réussite. Et Jacques Villeneuve des problèmes. Le pilote allemand ne se fait toutefois plus beaucoup d'illusions. «C'est fini», concédait-il d'ailleurs peu après son abandon.

TENNIS

Sampras: l'âpre conquête de la constance

Munich (AFP) — Pete Sampras a atteint le sommet de son art, mais la tâche s'annonce ardue pour finir l'année par la cinquième fois consécutive au plus haut du classement mondial, dont s'approche son compatriote Michael Chang et l'Australien Patrick Rafter.

«Cela fait partie de mes meilleurs matches de l'année», commentait l'Américain après avoir donné dimanche la leçon à Rafter en finale de la coupe du Grand Chelem, «mais je ne crois pas pouvoir jouer mieux que je ne l'ai fait en Coupe Davis.»

Une semaine plus tôt, il s'était en effet élevé plus encore que d'ordinaire au-dessus du commun des joueurs de tennis et avait alors estimé que, dans de telles dispositions, il ne voyait pas qui pouvait le battre.

«Cela fait longtemps que je ne me suis senti aussi déçu, en coupe Davis et aujourd'hui», confirmait Rafter, étoile montante à la trajectoire stoppée net par Sampras à deux reprises en sept jours. «Il avait réponse à tout ce que je tentais, je suppose que c'est pour ça qu'il est le meilleur», s'inclina-t-il dimanche.

L'homme aux dix titres majeurs devra défendre d'ici à la fin de l'année 975 points, Chang 438, Rafter aucun, selon l'ATP. A son programme, avant une finale de coupe Davis fin novembre qu'il cite au nombre de ses motivations premières: Paris, Stuttgart, le Masters de Hanovre.

«Un calendrier difficile, vraiment», observait-il à Munich. «Beaucoup de points à défendre, avouait-il, mais je joue bien, je vais essayer de finir fort et de gagner la coupe Davis.»

FOOTBALL

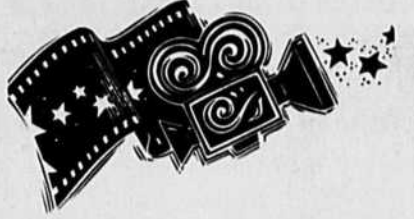
Dimanche

Tampa Bay	19	Arizona	18
Denver	29	Atlanta	21
Detroit	26	Green Bay	15
Pittsburgh	37	Tennessee	24
Washington	24	Jacksonville	12
New York Giants	14	N.-Orléans	9
San Diego	21	Baltimore	17
Dallas	27	Chicago	3
New York Jets	31	Cincinnati	14
Oakland	35	St. Louis	17
Kansas City	20	Seattle	17
Minnesota	28	Philadelphie	19

Hier</

LE DEVOIR
AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — La conciergerie 13h30, 15h55, 18h55, 21h10 — Wishmaster 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Cop Land 13h45, 18h45, mer. 13h45 — Air Force One 16h05, 21h05, mer. 21h30
BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Au bord du désastre 13h25, 16h05, 18h55, 21h40 — Jouer avec la mort 13h30, 16h25, 19h05, 21h40 — La conciergerie 13h15, 16h15, 19h, 21h35 — Le pacificateur 13h20, 15h55, 19h15, 21h45 — L.A. Interdite 13h, 16h, 18h50, 21h30
BOUCHEVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Au bord du désastre sam. dim. mar. mer. 13h, 15h40, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Le pacificateur sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h35, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 19h15, 21h40 — La conciergerie sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h10, 19h40, 21h50, ven. lun. jeu. 19h40, 21h50 — Le mariage de mon meilleur ami sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h20, 17h25, 19h25, 21h25, ven. lun. jeu. 19h25, 21h25 — Contact v.f. 20h — Toby: le joueur étoile sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h50 — Air Force One v.f. sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h05, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 19h20, 21h45 — Jouer avec la mort sam. dim. mar. mer. 13h25, 16h, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 19h10, 21h35 — Alerie sous la terre sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h55, ven. lun. jeu. 19h35, 21h55 — Hommes en noir sam. dim. mar. mer. 13h30, 19h30, 21h30, 21h35 — Wishmaster 21h20 — L.A. Interdite sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h55, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30
BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Marquise sam. dim. mar. 14h, 16h25, 19h10, 21h35, ven. lun. mer. 19h10, 21h35 — Air Force One sam. dim. mar. 13h55, 19h, ven. lun. mer. 19h — Air Force v.f. sam. dim. mar. 16h30, 21h20, ven. lun. mer. 19h, 21h20 — La conciergerie sam. dim. mar. 14h10, 16h30, 19h15, 21h35, ven. lun. mer. 19h15, 21h35 — Mon ami Willy 3 sam. dim. mar. 14h05, 21h25, ven. lun. mer. 14h, 16h25, 19h, 21h35, ven. lun. mer. 14h, 16h25, 19h, 21h35 — Wishmaster sam. dim. mar. 14h, 16h, 19h20, 21h15, ven. lun. mer. 19h20, 21h15 — The Game sam. dim. mar. 13h45, 16h25, 19h, 21h30, ven. lun. mer. 19h, 21h30 — The Edge sam. dim. mar. 13h30, 16h15, 19h, 21h40, ven. lun. mer. 19h, 21h40
CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (438-4525) — Alerie sous la terre 19h10, 21h30 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h30 — Au bord du désastre 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le pot aux roses 19h, 21h, sam. dim. 13h, 14h55, 16h55, 19h, 21h — La conciergerie 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Air Force v.f. 19h — Complot mortel 21h30 — Hercule v.f. / Georges de la jungle sam. dim. 13h — Jouer avec la mort 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le pacificateur 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — G.I. Jane v.f. 19h, 21h30, sam.

dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — L.A. Interdite 19h, 21h40, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h40
CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Mon ami Willy 3 sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h20 — Air Force One 19h05, 21h30 — Wishmaster sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 19h30, 21h35 — The Edge sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Alerie sous la terre sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h15, 21h35, ven. lun. jeu. 19h15, 21h35 — Le pacificateur sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h25, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — The Game sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35
CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) — Career Girls sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h20, 17h30, 19h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35 — The Game sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30 — In & Out sam. dim. mar. mer. 13h, 15h15, 17h25, 19h30, 21h40, ven. lun. jeu. 19h30, 21h40 — She's So Lovely 19h15, 21h45 — Leave It To Beaver sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h30 — A Thousand Acres sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 19h10, 21h35 — The Peacemaker sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — The Full Monty sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h20, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30 — The Edge sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50
CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — In & Out 13h30, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h40 — The Peacemaker 12h20, 15h10, 18h15, 21h15, ven. sam. 24h05 — Un simple souhail sam. dim. 12h30 — Contact 12h25, 15h30, 18h45, 21h30, sam. dim. 12h30, 15h30, 18h35, 21h30 — Hoodlum 12h30, 15h25, 18h25, 21h10, sam. dim. 15h25, 18h25, 21h10, ven. sam. 24h, mer. 12h30, 15h25, 21h10 — Simple Wish sam. dim. 12h30 — Hercules / Georges de la jungle 15h, 19h15 — Conspiracy Theory 21h40 — In & Out 14h, 16h30, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h10
CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Le pot aux roses 12h55, 15h55, 19h15, 21h20, lun. jeu. 19h15, 21h20 — The Peacemaker 13h10, 15h50, 18h55, 21h35, lun. jeu. 19h15, 21h35 — G.I. Jane v.f. 18h45, 21h25, 19h15, 21h35, ven. lun. mer. 19h15, 21h35 — Air Force One v.f. sam. dim. mar. 13h55, 19h, ven. lun. mer. 19h — Air Force v.f. sam. dim. mar. 16h30, 21h20, ven. lun. mer. 19h, 21h20 — La conciergerie sam. dim. mar. 14h10, 16h30, 19h15, 21h35, ven. lun. mer. 19h15, 21h35 — Mon ami Willy 3 sam. dim. mar. 14h05, 21h25, ven. lun. mer. 14h, 16h25, 19h, 21h35, ven. lun. mer. 14h, 16h25, 19h, 21h35 — Wishmaster sam. dim. mar. 14h, 16h, 19h20, 21h15, ven. lun. mer. 19h20, 21h15 — The Game sam. dim. mar. 13h45, 16h25, 19h, 21h30, ven. lun. mer. 19h, 21h30 — The Edge sam. dim. mar. 13h30, 16h15, 19h, 21h40, ven. lun. mer. 19h, 21h40
CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (438-4525) — Alerie sous la terre 19h10, 21h30 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h30 — Au bord du désastre 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le pot aux roses 19h, 21h, sam. dim. 13h, 14h55, 16h55, 19h, 21h — La conciergerie 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Air Force v.f. 19h — Complot mortel 21h30 — Hercule v.f. / Georges de la jungle sam. dim. 13h — Jouer avec la mort 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le pacificateur 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — G.I. Jane v.f. 19h, 21h30, sam.

21h50, dim. 16h30, 19h15, 21h50 — Kiss the Girls sam. 19h — Un simple souhail sam. dim. 13h30 — G.I. Jane v.f. 19h25, 21h55, sam. dim. 16h20, 19h25, 21h55 — Simple Wish sam. dim. 13h15, 15h25 — L.A. Confidential 18h50, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 18h50, 21h45 — The Peacemaker 19h25, 22h, sam. dim. 13h50, 16h40, 19h25, 22h — The Peacemaker 19h, 21h35, sam. dim. 13h15, 16h20, 19h, 21h35 — Air Bud ven. sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h15 — In & Out 19h45, 21h55
CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Shall We Dance sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 18h50, 21h10, ven. lun. jeu. 16h10, 18h50, 21h10 — Un été à la Goulette sam. dim. mar. mer. 13h40, 19h15, ven. lun. jeu. 19h15 — Défectives sam. dim. mar. mer. 16h20, 21h15, ven. lun. jeu. 21h15 — Hommes en noir sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h, 19h25, 21h25, ven. lun. jeu. 16h, 19h25, 21h25 — Contact v.f. sam. dim. mar. mer. 14h, 17h15, 20h45, ven. lun. jeu. 17h15, 20h45 — Toby: le joueur étoile sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h30, 17h30, ven. lun. jeu. 17h30 — Fou d'elle 19h30, 21h30 — She's So Lovely sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h10, ven. lun. jeu. 16h10, 19h10 — Wishtmaster 21h25 — Actrices (sous-titres français) sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h, 19h10, 21h05, ven. lun. jeu. 16h, 19h10, 21h05 — Alerie sous la terre sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 16h30, 19h, 21h20 — Men in Black sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 15h35, 17h35, 19h35, 21h35
COMPLEX DES JARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Marquise 13h35, 16h15, 19h, 21h30 — La vérité si je mens 13h45, 16h10, 19h05, 21h20 — La femme défendue 13h40, 16h, 19h10, 21h25 — Un air si pur 13h30, 16h05, 18h50, 21h35, jeu. 13h30, 16h05, 21h35
DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — La conciergerie 19h, 21h35, sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h35 — L.A. Interdite 18h45, 21h25, sam. dim. 13h25, 16h05, 18h45, 21h25
DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — The Peacemaker 19h05, 21h35, sam. dim. 13h15, 19h05, 21h35 — The Edge 19h15, 21h45, sam. dim. 13h40, 19h15, 21h45 — Wishmaster 19h25, 21h20 — Simple Wish sam. dim. 13h30 — The Game 18h55, 21h25, sam. dim. 13h, 18h55, 21h25
ÉGYPTEEN: 1455, rue Peel (843-3112) — The Full Monty 13h45, 15h35, 17h25, 19h15, 21h15 — In the Company of Men 13h35, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Career Girls 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h10
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — G.I. Jane 19h15, 21h50, sam. dim. 15h35, 21h50, dim. 15h35, 19h15, 21h50 — Kiss the Girls sam. 19h — In & Out 19h20, 21h30, sam. dim. 13h10, 15h30, 19h20, 21h30 — Le pot aux roses 19h35, 21h55, sam. dim. 13h25, 16h10, 19h35, 21h55 — G.I. Jane v.f. 19h10, 21h40 — Air Bud sam. dim. 13h40, 16h15 — A Thousand Acres 19h25, 21h45, sam. dim. 13h20, 16h20, 19h25, 21h45 — L.A. Confidential 19h05, 22h, sam. dim. 13h05, 16h, 19h05, 22h — The Peacemaker 19h, 21h35, sam. dim. 13h15, 16h05, 19h, 21h35 — Hercule v.f. / Georges de la jungle sam. dim. 13h, 15h
FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Cop Land 19h25, 21h35 — Hercules / Georges de la jungle ven. sam. dim. mar. 13h, 15h — L.A. Confidential 13h10, 15h35, 19h, 21h50, ven. lun. 19h, 21h50 — G.I.

Jane 19h05, 21h45, ven. mar. 13h10, 16h10, 19h05, 21h45, sam. 16h10, 21h45, dim. 16h10, 19h05, 21h45 — Kiss the Girls sam. 19h — Simple Wish sam. dim. 13h30 — The Peacemaker 19h10, 21h40 — The Peacemaker 13h50, 16h30, 19h30, 22h, lun. mer. jeu. 19h30, 22h — A Thousand Acres 13h25, 16h15, 19h15, 21h30, lun. mer. jeu. 19h15, 21h30 — In & Out 13h45, 16h, 19h45, 21h55, lun. mer. jeu. 19h45, 21h55 — Air Bud ven. sam. dim. mar. 13h05, 15h15 — In & Out 19h45, 21h55
FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — The Edge 13h40, 16h20, 19h, 21h40 — Soul Food 14h, 16h40, 19h20, 21h45 — The Game 13h30, 16h10, 18h45, 21h25 — Mrs Brown 13h50, 16h, 18h50, 21h
GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Marquise sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — L.A. Interdite sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 18h55, 21h40, ven. lun. jeu. 18h55, 21h40 — Jouer avec la mort sam. dim. mar. mer. 13h, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Au bord du désastre sam. dim. mar. mer. 13h, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Toby: le joueur étoile sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h05 — Contact v.f. 20h — Air Force One v.f. sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — La femme défendue sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h10, 21h20, ven. lun. jeu. 19h10, 21h20 — La conciergerie sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30
LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Alerie sous la terre 19h15, 21h40, ven. sam. 23h45 — Hommes en noir sam. dim. 13h, 15h, 17h — L.A. Interdite 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h, 17h — La conciergerie 19h05, 21h20, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h35 — Au bord du désastre 19h, 21h30, sam. dim. 13h10, 15h40, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Jouer avec la mort 19h10, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h55 — Le pacificateur 19h05, 21h30, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h05, 21h30, ven. sam. 23h55
LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — The Peacemaker 12h40, 15h40, 18h30, 21h20, ven. sam. 24h — End of Violence 12h50, 15h30, 18h55, 21h50, ven. sam. 24h10 — L.A. Confidential 12h30, 15h50, 18h45, 21h30, ven. sam. 24h20 — G.I. Jane 13h, 16h, 19h, 21h40, sam. mer. 13h, 16h, 21h40, ven. sam. 24h15 — Kiss the Girls sam. 19h — A Thousand Acres 13h10, 16h15, 19h10, 21h45, ven. sam. 24h25, 21h40, 16h15, 19h15, 21h45
LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Jouer avec la mort 19h10, 21h40, sam. dim. 13h15, 16h, 19h10, 21h40 — Au bord du désastre 19h15, 21h45, sam. dim. 13h20, 16h10, 19h15, 21h45 — L.A. Interdite 19h05, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h05, 21h35 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h, 17h — Alerie sous la terre 19h — Complot mortel 21h25 — Le pacificateur 19h20, 21h45, sam. dim. 13h35, 16h20, 19h20, 21h45
PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — Face/Off 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, ven. sam. 24h15 — My Best Friend's Wedding 12h10, 14h30, 16h50, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h — Kull the Conqueror 12h15, 14h20, 16h30,

18h50, 21h, ven. sam. 23h30 — The English Patient 13h, 16h20, 19h40, ven. sam. 23h — The Fifth Element 12h50, 15h40, 19h10, 21h45, ven. sam. 24h20 — Con Air 12h40, 15h10, 19h, 21h20, ven. sam. 23h50
PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — Hercule v.f. / Georges de la jungle 13h, 15h, 17h15, 19h15 — Truand 21h30 — Clandestins 13h35, 15h45, 19h10, 21h25 — Deux filles d'aujourd'hui 13h40, 15h30, 19h05, 21h20 — Western v.f. 13h15, 15h55, 19h25, 21h50 — L'appartement 13h30, 16h, 19h15, 21h35 — La fin de la violence 13h10, 16h10, 19h, 21h40 — Le pot aux roses 13h05, 16h05, 19h20, 21h45
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Game sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Air Force One sam. 13h45, 16h20, 21h35, dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Kiss the Girls sam. 19h — L.A. Confidential sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — Men in Black sam. dim. mar. mer. 14h, 16h25, 19h15, 21h20, ven. lun. jeu. 19h15, 21h20 — The Edge sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — The Peacemaker sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h10, 21h45, ven. lun. jeu. 19h10, 21h45 — Wishmaster sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Excess Baggage 19h, 21h20 — Leave It To Beaver sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h30 — The Full Monty sam. dim. mar. mer. 14h, 16h25, 19h05, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h15 — Air Force One sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h45, 21h20, ven. lun. jeu. 18h45, 21h20 — The Edge sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h50, 21h35, ven. lun. jeu. 18h50, 21h35 — The Game sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h50, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h45 — Wishmaster sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h25, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25
STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Le pot aux roses 19h05, 21h15, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h15, ven. sam. 23h15 — Jouer avec la mort 19h10, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h55 — Le pacificateur 19h05, 21h30, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h05, 21h30, ven. sam. 23h55 — L.A. Interdite 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — Hommes en noir sam. dim. 13h, 15h, 17h — G.I. Jane v.f. 19h10, sam. dim. 13h20, 19h10, ven. sam. 23h55 — Complot mortel 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h35 — La conciergerie 19h05, 21h20, sam. dim. 13h, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h35 — Alerie sous la terre 19h15, 21h40, ven. sam. 23h45 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h, 17h — Au bord du désastre 19h, 21h30, sam. dim. 13h10, 15h40, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Le pot aux roses 19h10, 21h10, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — La conciergerie 19h05, 21h20, sam. dim. 13h, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h35 — Le pacificateur 19h05, 21h30, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h05, 21h30, ven. sam. 23h55 — Toby: le joueur étoile sam. dim. 13h, 15h, 17h — L.A. Interdite 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — Alerie sous la terre 19h15, sam. dim. 13h15, 19h15, ven. sam. 23h55 — Air Force One v.f. 21h40, sam. dim. 15h30, 21h40 — Jouer avec la mort 19h10, 21h30, sam. dim. 13h,

18h50, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h55 — Au bord du désastre 19h, 21h30, sam. dim. 13h10, 15h40, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — G.I. Jane v.f. 19h10, 21h35, sam. dim. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. sam. 23h55
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — The Game 19h, 21h40 — Hercule v.f. / Georges de la jungle sam. dim. 15h20 — Le pot aux roses 19h15, 21h15, sam. dim. 13h20, 15h30, 19h15, 21h15 — G.I. Jane v.f. 18h50, 21h30, sam. dim. 13h10, 16h, 18h50, 21h30 — In & Out 19h20, 21h20, sam. dim. 13h25, 15h35, 19h20, 21h20 — Western v.f. 19h10, 21h45, sam. dim. 13h05, 15h50, 19h10, 21h45 — The Peacemaker 18h45, 21h25, sam. dim. 13h, 15h45, 18h45, 21h25
À QUÉBEC
CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-658-0592) — Le pacificateur 19h, 21h35, sam. dim. 13h35, 16h15, 19h, 21h35 — Au bord du désastre 19h20, 21h55, sam. dim. 13h55, 16h30, 19h20, 21h55 — The Game 19h10, 21h45 — Wishmaster sam. dim. 15h40 — Un simple souhail sam. dim. 13h30
GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — Le mariage de mon meilleur ami 19h30, 21h40, sam. dim. 12h55, 15h, 17h10, 19h30, 21h40 — Hercule v.f. / Georges de la jungle 13h, 15h, 17h10, 19h15 — Clandestins 21h20 — Complot mortel 19h10, 21h55, sam. dim. 13h, 15h50, 19h20, 21h50 — Le pacificateur 13h, 15h50, 19h, 19h25, 21h35, 22h, sam. dim. 13h, 13h30, 15h50, 16h20, 19h, 19h25, 21h35, 22h — Deux filles d'aujourd'hui 13h20, 15h45, 19h15, 21h25 — Le pot aux roses 13h, 15h10, 17h10, 19h20, 21h30 — G.I. Jane v.f. 13h20, 16h10, 19h10, 21h45 — L.A. Interdite 13h10, 16h, 19h, 21h55 — Un simple souhail sam. dim. 12h30
PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Au bord du désastre 13h15, 16h, 19h15, 21h45 — Hercule v.f. / Georges de la jungle 13h50 — Alerie sous la terre 19h — Contact v.f. 21h05 — G.I. Jane v.f. 13h20, 21h40, 19h05, 21h30 — Le pot aux roses 14h15, 16h20, 19h10, 21h40 — Le pacificateur 13h45, 16h30, 19h30, 21h50 — Jouer avec la mort 13h30, 16h15, 19h, 21h35
CINÉMAS RÉPERTOIRES
CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (267-7272)
CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335, boul. de Maisonneuve Est (842-9768)
CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve Ouest (848-3878)
GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)
IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)
PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)
THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

Téléphone: 985-3344 LES PETITES ANNONCES Télécopieur: 985-3340

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
IMMOBILIER COMMERCIAL
MARCHANDISES
OFFRES D'EMPLOI
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur:

• CULTURE •

MÉDIAS

La radio en crise

Les radiodiffuseurs se préparent aux audiences du CRTC de décembre en laissant entendre qu'il leur faudrait fusionner des stations de radio dans les mêmes marchés.

Paul Cauchon
Le Devoir



On savait que le secteur de la radio était en boulevirement, mais deux études commandées par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), publiées vendredi dernier, en font une saisissante illustration. L'une de ces études, rédigée par Valéris mobilières Toronto-Dominion, affirme que «la radio commerciale canadienne n'affiche aucune croissance et [que] son rendement financier est morne et instable».

L'autre, préparée par Granum Communications, une firme américaine d'expert-conseil, fait valoir que la radio américaine est en progression depuis que le gouvernement américain a amorcé la déréglementation du secteur.

Evidemment, en publiant ces études, l'ACR tente de placer ses billes en prévision de l'audience que doit tenir le Conseil de la radio et de la télédiffusion canadienne (CRTC) le 1^{er} décembre prochain.

Le CRTC a en effet décidé pour la première fois depuis sept ans de revoir l'ensemble de ses politiques concernant les radios commerciales au pays. Le but avoué du CRTC est d'examiner si ses mécanismes de réglementation sont toujours aussi «pertinents et efficaces».

L'étude de Toronto-Dominion indique que 50 % des stations de radio privées au Canada sont déficitaires, et ce depuis plus de cinq ans, et qu'elles «présentent peu de signes d'amélioration notable». La part du marché publicitaire détenue par les radios a baissé de 11 % qu'elle était en 1980 à 8,5 % en 1996. Et la radio a besoin de nouveaux capitaux pour convertir ses installations au numérique.

Pour expliquer la stagnation du marché de la radio, l'ACR montre du doigt la politique actuelle du CRTC qui limite la propriété des stations à une station AM et à une station FM par marché, une politique qui a mené à une fragmentation de la propriété, soutient-elle.

Pour sa part, l'étude de Granum Communications explique qu'avant 1992 jusqu'à 59 % des stations de radio américaines étaient déficitaires. Les autorités américaines ont libéralisé les politiques sur la propriété des radios, autorisant les entreprises à posséder deux stations AM et deux stations FM dans un même marché. En 1996, les revenus de l'ensemble du secteur de la radio avaient augmenté de 44 % aux États-Unis. Et l'année dernière, le gouvernement américain allait encore plus loin, autorisant les entreprises de radiodiffusion à posséder jusqu'à huit stations sur les marchés où il y a 45 stations ou plus.

Résultat: au printemps 1997, 63 % de toutes les stations de radio américaines étaient regroupées dans un modèle de jumelage (deux AM et deux FM dans le même marché) ou de «super-jumelage» (trois stations ou plus).

Le président de l'ACR, Michael McCabe, affirmait la semaine dernière qu'au Canada, «s'il y a trop de propriétaires, les stations de radio ne peuvent offrir aux annonceurs le genre de concentration de l'auditoire que ceux-ci recherchent et que les autres médias, comme les quotidiens et la télévision, peuvent mettre à leur disposition».

Il faut donc permettre la concentration de la propriété des radios dans un même marché, laisse entendre l'ACR. Le débat sur les effets potentiellement pervers d'une telle concentration reste à faire.

300 canaux: pour quoi faire?

Depuis la semaine dernière, on peut trouver chez les détaillants de matériel électronique tout ce qu'il faut pour s'abonner à la télévision par satellite.

Deux concurrents, ExpressVu et Star Choice, ont en effet obtenu le feu vert du CRTC pour se lancer dans cette aventure qui soulève une certaine perplexité chez le consommateur.

Pour bénéficier du nouveau service d'ExpressVu, il faut d'abord acheter dans un magasin un «kit» complet qui comprend une antenne parabolique, un récepteur, un décodeur. Selon le modèle choisi, le prix d'achat varie de 599 \$ à 999 \$.

Ensuite, on a le choix entre une quinzaine de possibilités d'abonnements mensuels (un choix nettement plus varié que sur le câble, convenons-en). Par exemple, le menu «Entrée à la française», qui permet d'avoir accès aux principales chaînes francophones, coûtera 7,95 \$ par mois. Le menu qui permet d'obtenir à peu près tous les canaux spécialisés actuels ainsi que Super Ecran coûtera 35,95 \$ par mois.

ExpressVu promet d'offrir pas moins de 300 canaux par satellite dès la fin de 1998. C'est énorme. Y a-t-il autant de chaînes de télévision qui en valent la peine?

Il faut comprendre ici que, parmi ces canaux, on compte plus de 30 canaux de musique, fournis par une compagnie spécialisée, Galaxie (un canal d'opéra, un autre de blues, un autre de rock classique, etc.), de la musique sans interruption, sans présentateur et sans publicité, qu'on pourra écouter en branchant sa télévision sur son système de son.

De plus, plusieurs des canaux offerts seront en fait des canaux qui pourraient servir à des entreprises pour leurs communications internes.

ExpressVu a 2000 abonnés actuellement au Canada, et son plan d'affaires prévoit rattraper 75 % d'un marché potentiel de deux millions d'abonnés d'ici sept ans. Son concurrent, Star Choix, prévoit rattraper 50 % de ce marché. L'un des deux devra revoir ses chiffres un jour...

Urgence en direct

Jeudi soir dernier, la série ER a véritablement créé l'événement aux États-Unis.

Pour son retour en ondes, la série culte de NBC proposait aux téléspectateurs le scénario suivant: une équipe de tournage vient filmer la salle d'urgence de l'hôpital pour un documentaire. Toute l'émission était vue à travers la lentille de cette «fausse caméra subjective», avec images tressautantes et virevoltantes, confidences volées au hasard entre protagonistes, intervieweur-voyeur qui se fait apostropher en pleine intervention d'urgence, sans parler de la bataille dans la salle d'urgence entre des citoyens qui tentaient de frapper le caméraman. C'était un jeu, bien sûr, mais c'était saisissant et prenant. Pour réaliser cette opération de «fausse-réalité-fiction», l'émission disposait de trois équipes de caméraman et de quatre caméras stationnaires.

Par-dessus le marché, l'émission était enregistrée en direct, les comédiens improvisaient aussi... et ils l'ont fait deux fois, en deux émissions différentes, l'une pour la côte est américaine, l'autre pour la côte ouest. Toute cette opération était appuyée par le site web de NBC sur Internet, qui proposait discussions en direct entre les comédiens et le public. Bref, le succès commercial n'empêche pas l'intensité!

THÉÂTRE

Solide début de saison au Rideau Vert

FENÊTRE SUR LE CIEL

Une pièce de David Hare. Traduction et adaptation: Simon Fortin. Mise en scène: Claude Maher assisté de Claire l'Heureux. Décor: André Barbe. Costumes: François Barbeau. Éclairages: Michel Beaulieu. Musique: Jean-Pierre Zanella. Avec Linda Roy, Sébastien Delorme et Raymond Bouchard. Présentée au théâtre du Rideau Vert jusqu'au 18 octobre 1997.

SOLANGE LÉVESQUE

Le Rideau Vert inaugure sa saison avec une pièce récente (créée en 1995) du Britannique David Hare. C'est une œuvre réaliste qui raconte une nuit dans la vie de Catherine (Linda Roy), une jeune enseignante qui vit seule et qui investit toutes ses énergies au service d'enfants d'un quartier défavorisé auxquelles elle tente de redonner confiance.

Catherine vit modestement dans un petit appartement «avec fenêtre sur le ciel». Mais voilà que surgit le passé en la personne d'Eric (Sébastien Delorme), qu'elle a connu enfant. Eric est le fils de Pierre (Raymond Bouchard) qui a été son amant. Un peu plus tard, à l'instigation d'Eric, c'est Pierre lui-même qui lui rendra visite. Pour Catherine, dont la vie et les valeurs ont complètement changé depuis sa rupture avec Pierre, ces visites soulèvent tout un cortège de souvenirs et de questions. Catherine est la fille d'un avocat du Bas-du-Fléuve; Pierre, qui a fait fortune, vient d'un milieu citadin prolétaire. Elle a opté pour des valeurs spirituelles; pour Pierre, l'argent demeure la pierre angulaire de la vie. A la fin de cette nuit de tempête de neige où il essaie de se «réapproprier» Catherine, il se retrouve face à lui-même et à une femme qu'il avait sous-estimée. Quant à Catherine, que la visite de Pierre a rassérénée dans ses choix, elle trouvera peut-être en Eric un ami.

Mes affinités avec le théâtre réaliste sont plutôt limitées (je n'ai aucun plaisir, par exemple, à voir un acteur ou une actrice cuisiner son repas, si ce n'est au Nouveau Théâtre expérimental); mais cette fois, j'ai été éblouie conquise par cette production.

D'abord, par sa problématique: des questions importantes y sont posées sur l'amour, l'attachement et les classes sociales sans que la pièce ne tombe dans le mélodrame; ensuite, par le



Linda Roy, Sébastien Delorme et Raymond Bouchard

jeu de trois excellents comédiens: Linda Roy, très forte, que l'on voit rarement dans un rôle à sa mesure; Raymond Bouchard, poignant dans ce rôle naïf qui croit pouvoir acheter l'amour des autres et Sébastien Delorme, très juste dans le rôle d'Eric. Un vrai plaisir que de les voir jouer.

L'adaptation de Simon Fortin situe la pièce au Québec de manière fort crédible et très pertinente. De même, sa traduction donne aux dialogues ce naturel qui fait oublier que le texte est traduit. La musique de Jean-Pierre Zanella crée exactement l'atmosphère qu'il faut dès le départ pour introduire une petite distance, tout de même, avec un décor descriptif et saturé de signes. Les éclairages très feutrés de Michel Beaulieu tempèrent heureusement la pléthore d'accessoires qui surchargent la scène.

J'ai eu l'impression que, compte tenu de la richesse des éléments de

départ, Claude Maher avait choisi de les mettre en présence tout simplement, sans trop intervenir, sans chercher à styliser quoi que ce soit. Ce n'est qu'une impression, bien entendu, car le metteur en scène intervient toujours, même quand il choisit de laisser les acteurs régler eux-mêmes les déplacements sur scène. Commentaires des spectateurs à la sortie: «On se reconnaît», disait une dame; «C'est ben ça!...», disait un monsieur. Quand ce type de théâtre est bien monté: les spectateurs s'identifient aux personnages, rencontrent quelque chose de familier, sont touchés... Et voilà pourquoi il est si intéressant de fréquenter différentes scènes, grandes et petites, classiques et expérimentales: pour se reconnaître et pour ne pas se reconnaître; pour être émus, déçus, choqués, touchés... et parfois, idéalement, tout cela à la fois.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

L'émission veut établir un bilan de la rentrée scolaire: les professeurs retraités, les nouveaux engagés, les changements amorcés par la ministre Marois.
Télé-Québec, 18h30

SALLE D'URGENCE

Version française de la célèbre ER.
Quatre Saisons, 20h

LES CHEVEUX EN QUATRE

Sujet inusité: documentaire de Mireille Dansereau sur la mythologie reliée à la chevelure. Tiré par les cheveux?
Canal D, 20h

LE MATCH DE LA VIE

Claude Charon présente un documentaire qui veut faire le tour d'une grave question: ce que les généraux canadiens savaient exactement sur les massacres qui se préparaient au Rwanda.
TVA, 20h

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

Pour compléter l'émission de Télé-Québec de 18h30, Maisonneuve reçoit Pauline Marois, qui viendra expliquer sa réforme des programmes scolaires.
RDI, 21h30

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

(4) Can. 1972. Drame de D. Héroux avec Daniel Pilon, Christine Olivier et Jean Duceppe. Une histoire d'amour située dans le cadre de l'insurrection de 1837.

TQS 14h

LA TRAVIATA

(2) It. 1982. Spectacle musical de F. Zeffirelli avec Teresa Stratas, Plácido Domingo et Cornell McNeil. Un jeune homme s'éprend d'une courtisane qui le quitte pour sauvegarder son avenir et son honneur.

Canal D 23h

LOST IN SIBERIA

(4) G.-B. 1991. Drame de A. Mita avec Anthony Andrews, Yelena Mayorova et Vladimir Ilyin. Les souffrances d'un archéologue britannique interné en Sibérie après avoir été pris pour un espion américain.

CTV 3h55

	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) (4) 3 6 (7) 9 9 (11) 12 13	Océane / 0340 (16:52)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	La Façure / Coussins gonflables; propriétaire couple gai	Bouscotte		Au nord du 60e Symphonie en trois mouvements	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Les Nouvelles du sport	Ciném ASHA avec J Campi Monst (23:20)	
TVA	4 (5) 6 7 (8) 9 10 (11) 13 40	Claire Lamarche / Toutes vos questions sur la sexualité (16:00)	Les Mordus / Martin Drainville, Sophie Prigent	Le TVA	Piment fort / Jacques Chevalier, André Gauthier, Alain Choquette	Ent' Cadieux	Le Match de la vie / Rwanda: ce que nos généraux savaient...	Le Crime d'Ovide Plouffe / Dernière	Le TVA	Le Poing J / Jean-Marc Parent, André Melançon, Sylvain Cossette, Marc Dupré	TVA 1 Loter (23:52)				
TOC	15 (17) 24 30 (46)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passe-Partout	Allô prof	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Point de vue avec Pierre Bourgault / La Mort des masques	Cinéma / LOUIS ENFANT ROI (5) avec Maxime Mansion, Carmen Maura	Québec plein écran (22:28)	Lectures de fin de soirée (22:58)				
TOS	2 (4) 16 30 (35) 49	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Duo Lévesque-Turcotte	La fin du monde est à 7 heures	Sonia Benezra / Claudine Mercier	Salle d'urgence	Cinéma / LE FLIC DE MIAMI (5) avec Alec Baldwin, Fred Ward	Le Grand Journal	Sport				
CABLE	(RDI)	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. dr			
	(TV5)	Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Ça se discute	Autant savoir	Prêtres des oubliés	Journal belge	Les Grands Entretiens			
	(D)	Alerte... (16:00)	L'Homme de fer	Animalier / Manchots de Magellan	Objectif Aventure / ...rivières	Filière D / LES CHEVEUX EN QUATRE Documentaire	Alerte dans l'espace	Cinéma / LA TRAVIATA			Allô docteur				
	(V)	La Vie... (16:00)	Grands Parcs	Combat... chefs	Croque la vie	Jeux de société	Cinéma / L'ESCALIER (4) avec Richard Burton, Rex Harrison	Table ronde	Santé et Société / Grosses, Gros...						
	(MP)	M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	Best of Music Video Awards	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.						
	(MX)	MusiMax Collection (14:00)	Country Max	Série Rétro	Portrait de star	Tendances Jazz	MusiMax Collection								
	(CF)	Schtroumpfs	Panthère rose	Le Studio	Soeur volante	Sport Académie									
	(TF)	Les Graffiti	Scooby Doo	Sacrés Dragons	Le Zinzin...	Cadillacs...	Le Diable...	Les Graffiti	Ivanhoé	Barbe rouge	Les Simpson	Image par image	Highlander	Les Simpson	Splat
	(RDS)	Baseball / Giants - Marlins (16:00)					Sports 30 Mag	Baseball / Indians - Yankees						Sports 30 Mag	
	(6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Newsday	Riverdale	Undercurrents	Market Place	Venture	the fifth estate	The National / CBC News	The National Update	News	
	(4)														
	(8) (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline		Wheel of...	Jeopardy	Home Improv.	Soul Man	Home Improvement	Hiller and Diller	The Amanda Marshall Special	CTV News	Night Pulse
	(12)		Mad About You	Seinfeld	Pulse		E.T.	Just Shoot Me	Soul Man	NewsRadio					
	(GBL)	The Young and the Restless	Global News	Frasier	First Nat. News	Simpsons	Ready or Not	Mad About You	Dharma & Greg	Frasier	3rd Rock...	NYPD Blue	Global News	Sport	
	(24)	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Great Parks	Two Fat Ladies	Studio 2	After the Break	Discworld	Imprint	Studio 2		
	(8)	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	Soul Man	Home Improvement	Hiller and Diller	NYPD Blue	News	Night (23:35)		
	(13)	Montel... (16:00)			E.T.	Mad About You						News/M*A*S*H			
	(22)	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	Frasier	Grace Under...								
	(3)	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Jag	Michael Hayes		Dellaventura	News	The L Show		
	(8)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy							
	(5)	Home... (16:00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Mad About You	Newsradio	Frasier	Just Shoot Me	Dateline NBC	The T Show	
	(10)	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition							
	(33)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego?	Newshour	Nightly Bus.	Computer...	Nova / Cracking the Ice Age	Naked to the Bone			The Devil Never Sleeps	Cinéma / KIND HEAR		
	(57)	Bill Nye	Wishbone	...Great Dog	ITN News	Nightly Bus.	Newshour	Ruth Rendell Mysteries			Peak Practice / ...Operas (22:45)	Motorweek	Charl		
	(MM)	Gospel (16:00)	RapCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	Special: The Gospel	The NewMusic	Special: The Gospel	Beavis...	Spotl		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

• CULTURE •

MÉDIAS

La radio en crise

Les radiodiffuseurs se préparent aux audiences du CRTC de décembre en laissant entendre qu'il leur faudrait fusionner des stations de radio dans les mêmes marchés.

Paul Cauchon
Le Devoir

On savait que le secteur de la radio était en boulevirement, mais deux études commandées par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), publiées vendredi dernier, en font une saisissante illustration. L'une de ces études, rédigée par Valéris mobilières Toronto-Dominion, affirme que «la radio commerciale canadienne n'affiche aucune croissance et [que] son rendement financier est morné et instable».

L'autre, préparée par Granum Communications, une firme américaine d'expert-conseil, fait valoir que la radio américaine est en progression depuis que le gouvernement américain a amorcé la déréglementation du secteur.

Evidemment, en prévision de ces études, l'ACR tente de placer ses billes en prévision de l'audience que doit tenir le Conseil de la radio et de la télédiffusion canadienne (CRTC) le 1^{er} décembre prochain.

Le CRTC a en effet décidé pour la première fois depuis sept ans de revoir l'ensemble de ses politiques concernant les radios commerciales au pays. Le but avoué du CRTC est d'examiner si ses mécanismes de réglementation sont toujours aussi «pertinents et efficaces».

L'étude de Toronto-Dominion indique que 50 % des stations de radio privées au Canada sont déficitaires, et ce depuis plus de cinq ans, et qu'elles «présentent peu de signes d'amélioration notable». La part du marché publicitaire détenue par les radios a baissé de 11 % qu'elle était en 1980 à 8,5 % en 1996. Et la radio a besoin de nouveaux capitaux pour convertir ses installations au numérique.

Pour expliquer la stagnation du marché de la radio, l'ACR montre du doigt la politique actuelle du CRTC qui limite la propriété des stations à une station AM et à une station FM par marché, une politique qui a mené à une fragmentation de la propriété, soutient-elle.

Pour sa part, l'étude de Granum Communications explique qu'avant 1992 jusqu'à 59 % des stations de radio américaines étaient déficitaires. Les autorités américaines ont libéralisé les politiques sur la propriété des radios, autorisant les entreprises à posséder deux stations AM et deux stations FM dans un même marché. En 1996, les revenus de l'ensemble du secteur de la radio avaient augmenté de 44 % aux États-Unis. Et l'année dernière, le gouvernement américain allait encore plus loin, autorisant les entreprises de radiodiffusion à posséder jusqu'à huit stations sur les marchés où il y a 45 stations ou plus.

Résultat: au printemps 1997, 63 % de toutes les stations de radio américaines étaient regroupées dans un modèle de jumelage (deux AM et deux FM dans le même marché) ou de «super-jumelage» (trois stations ou plus).

Le président de l'ACR, Michael McCabe, affirmait la semaine dernière qu'au Canada, «s'il y a trop de propriétaires, les stations de radio ne peuvent offrir aux annonceurs le genre de concentration de l'auditoire que ceux-ci recherchent et que les autres médias, comme les quotidiens et la télévision, peuvent mettre à leur disposition».

Il faut donc permettre la concentration de la propriété des radios dans un même marché, laisse entendre l'ACR. Le débat sur les effets potentiellement pervers d'une telle concentration reste à faire.



300 canaux: pour quoi faire?

Depuis la semaine dernière, on peut trouver chez les détaillants de matériel électronique tout ce qu'il faut pour s'abonner à la télévision par satellite.

Deux concurrents, ExpressVu et Star Choice, ont en effet obtenu le feu vert du CRTC pour se lancer dans cette aventure qui soulève une certaine perplexité chez le consommateur.

Pour bénéficier du nouveau service d'ExpressVu, il faut d'abord acheter dans un magasin un «kit» complet qui comprend une antenne parabolique, un récepteur, un décodeur. Selon le modèle choisi, le prix d'achat varie de 599 \$ à 999 \$.

Ensuite, on a le choix entre une quinzaine de possibilités d'abonnements mensuels (un choix nettement plus varié que sur le câble, convenons-en). Par exemple, le menu «Entrée à la française», qui permet d'avoir accès aux principales chaînes francophones, coûtera 7,95 \$ par mois. Le menu qui permet d'obtenir à peu près tous les canaux spécialisés actuels ainsi que Super Ecran coûtera 35,95 \$ par mois.

ExpressVu promet d'offrir pas moins de 300 canaux par satellite dès la fin de 1998. C'est énorme. Y a-t-il autant de chaînes de télévision qui en valent la peine?

Il faut comprendre ici que, parmi ces canaux, on compte plus de 30 canaux de musique, fournis par une compagnie spécialisée, Galaxie (un canal d'opéra, un autre de blues, un autre de rock classique, etc.), de la musique sans interruption, sans présentateur et sans publicité, qu'on pourra écouter en branchant sa télévision sur son système de son.

De plus, plusieurs des canaux offerts seront en fait des canaux qui pourraient servir à des entreprises pour leurs communications internes.

ExpressVu a 2000 abonnés actuellement au Canada, et son plan d'affaires prévoit raffer 75 % d'un marché potentiel de deux millions d'abonnés d'ici sept ans. Son concurrent, Star Choix, prévoit raffer 50 % de ce marché. L'un des deux devra revoir ses chiffres un jour...

Urgence en direct

Jeudi soir dernier, la série ER a véritablement créé l'événement aux États-Unis.

Pour son retour en ondes, la série culte de NBC proposant aux téléspectateurs le scénario suivant: une équipe de tournage vient filmer la salle d'urgence de l'hôpital pour un documentaire. Toute l'émission était vue à travers la lentille de cette «fausse caméra subjective», avec images tressautantes et virevoltantes, confidences volées au hasard entre protagonistes, intervieweur-voyeur qui se fait apostropher en pleine intervention d'urgence, sans parler de la bataille dans la salle d'urgence entre des citoyens qui tentaient de frapper le caméraman. C'était un jeu, bien sûr, mais c'était saisissant et prenant. Pour réaliser cette opération de «fausse-réalité-fiction», l'émission disposait de trois équipes de caméraman et de quatre caméras stationnaires.

Par-dessus le marché, l'émission était enregistrée en direct, les comédiens improvisaient aussi... et ils l'ont fait deux fois, en deux émissions différentes, l'une pour la côte est américaine, l'autre pour la côte ouest. Toute cette opération était appuyée par le site web de NBC sur Internet, qui proposait discussions en direct entre les comédiens et le public. Bref, le succès commercial n'empêche pas l'innovativité!

THÉÂTRE

Solide début de saison au Rideau Vert

FENÊTRE SUR LE CIEL

Une pièce de David Hare. Traduction et adaptation: Simon Fortin. Mise en scène: Claude Maher assisté de Claire l'Heureux. Décor: André Barbe. Costumes: François Barbeau. Éclairages: Michel Beaulieu. Musique: Jean-Pierre Zanella. Avec Linda Roy, Sébastien Delorme et Raymond Bouchard. Présentée au théâtre du Rideau Vert jusqu'au 18 octobre 1997.

SOLANGE LÉVESQUE

Le Rideau Vert inaugure sa saison avec une pièce récente (créée en 1995) du Britannique David Hare. C'est une œuvre réaliste qui raconte une nuit dans la vie de Catherine (Linda Roy), une jeune enseignante qui vit seule et qui investit toutes ses énergies au service d'enfants d'un quartier défavorisé auxquels elle tente de redonner confiance.

Catherine vit modestement dans un petit appartement «avec fenêtre sur le ciel». Mais voilà que surgit le passé en la personne d'Eric (Sébastien Delorme), qu'elle a connu enfant. Eric est le fils de Pierre (Raymond Bouchard) qui a été son amant. Un peu plus tard, à l'instigation d'Eric, c'est Pierre lui-même qui lui rendra visite. Pour Catherine, dont la vie et les valeurs ont complètement changé depuis sa rupture avec Pierre, ces visites soulèvent tout un cortège de souvenirs et de questions. Catherine est la fille d'un avocat du Bas-du-Fluve; Pierre, qui a fait fortune, vient d'un milieu citadin prolétaire. Elle a opté pour des valeurs spirituelles; pour Pierre, l'argent demeure la pierre angulaire de la vie. À la fin de cette nuit de tempête de neige où il essaie de se «réapproprié» Catherine, il se retrouve face à lui-même et à une femme qu'il avait sous-estimée. Quant à Catherine, que la visite de Pierre a rassérénée dans ses choix, elle trouvera peut-être en Eric un ami.

Mes affinités avec le théâtre réaliste sont plutôt limitées (je n'ai aucun plaisir, par exemple, à voir un acteur ou une actrice cuisiner son repas, si ce n'est au Nouveau Théâtre expérimental); mais cette fois, j'ai été d'emblée conquise par cette production.

D'abord, par sa problématique: des questions importantes y sont posées sur l'amour, l'attachement et les classes sociales sans que la pièce ne tombe dans le mélodrame; ensuite, par le



Linda Roy, Sébastien Delorme et Raymond Bouchard

jeu de trois excellents comédiens: Linda Roy, très forte, que l'on voit rarement dans un rôle à sa mesure; Raymond Bouchard, poignant dans ce père naïf qui croit pouvoir acheter l'amour des autres et Sébastien Delorme, très juste dans le rôle d'Eric. Un vrai plaisir que de les voir jouer.

L'adaptation de Simon Fortin situe la pièce au Québec de manière fort crédible et très pertinente. De même, sa traduction donne aux dialogues ce naturel qui fait oublier que le texte est traduit. La musique de Jean-Pierre Zanella crée exactement l'atmosphère qu'il faut dès le départ pour introduire une petite distance, tout de même, avec un décor descriptif et saturé de signes. Les éclairages très feutrés de Michel Beaulieu tempèrent heureusement la pléthore d'accessoires qui surchargent la scène.

J'ai eu l'impression que, compte tenu de la richesse des éléments de

départ, Claude Maher avait choisi de les mettre en présence tout simplement, sans trop intervenir, sans chercher à styliser quoi que ce soit. Ce n'est qu'une impression, bien entendu, car le metteur en scène intervient toujours, même quand il choisit de laisser les acteurs régler eux-mêmes les déplacements sur scène. Commentaires des spectateurs à la sortie: «On se reconnaît», disait une dame; «C'est ben ça!...», disait un monsieur. Quand ce type de théâtre est bien monté: les spectateurs s'identifient aux personnages, rencontrent quelque chose de familier, sont touchés... Et voilà pourquoi il est si intéressant de fréquenter différentes scènes, grandes et petites, classiques et expérimentales: pour se reconnaître et pour ne pas se reconnaître; pour être émus, déçus, choqués, touchés... et parfois, idéalement, tout cela à la fois.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

L'émission veut établir un bilan de la rentrée scolaire: les professeurs retraités, les nouveaux engagés, les changements amorcés par la ministre Marois.
Télé-Québec, 18h30

SALLE D'URGENCE

Version française de la célèbre ER.
Quatre Saisons, 20h

LES CHEVEUX EN QUATRE

Sujet inusité: documentaire de Mireille Dansereau sur la mythologie reliée à la chevelure. Tiré par les cheveux?
Canal D, 20h

LE MATCH DE LA VIE

Claude Charon présente un documentaire qui veut faire le tour d'une grave question: ce que les généraux canadiens savaient exactement sur les massacres qui se déroulaient au Rwanda.
TVA, 20h

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

Pour compléter l'émission de Télé-Québec de 18h30, Maisonneuve reçoit Pauline Marois, qui viendra expliquer sa réforme des programmes scolaires.
RDI, 21h30

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

(4) Can. 1972. Drame de D. Héroux avec Daniel Pilon, Christine Olivier et Jean Duceppe. Une histoire d'amour située dans le cadre de l'insurrection de 1837.

TQS 14h

LA TRAVIATA

(2) It. 1982. Spectacle musical de F. Zeffirelli avec Teresa Stratas, Plácido Domingo et Cornell McNeil. Un jeune homme s'éprend d'une courtisane qui le quitte pour sauvegarder son avenir et son honneur.

Canal D 23h

LOST IN SIBERIA

(4) G.-B. 1991. Drame d'A. Mita avec Anthony Andrews, Yelena Mayorova et Vladimir Ilyin. Les souffrances d'un archéologue britannique interné en Sibérie après avoir été pris pour un espion américain.

CTV 3h55

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (4)	Océane / 0340 (16:52)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir	Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	La Facture / Coussins gonflables; propriétaire couplé gai	Bouscotte		Au nord du 60e	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Les Nouvelles du sport		Ciném ASHA avec J Camp Monsl (23:20)
TVA	4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Toutes vos questions sur la sexualité (16:00)	Les Mordus / Martin Drainville, Sophie Prigent		Le TVA	Piment fort / Jacques Chevalier, André Gauthier, Alain Choquette	Ent' Cadieux		Le Match de la vie / Rwanda: ce que nos généraux savaient...		Le Crime d'Ovide Plouffe / Dernière	Le TVA	Le Poing J / Jean-Marc Parent, André Melançon, Sylvain Cossette, Marc Dupré		TVA: Loter (23:52)	
TOC	15 (17) 24 (30) 46	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passe-Partout	Allô prof	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Point de vue avec Pierre Bourgault / La Mort des masques		Cinéma / LOUIS ENFANT ROI (5) avec Maxime Mansion, Carmen Maura		Québec plein écran (22:28)	Lectures de fin de soirée (22:58)			
TOS	2 (2) 4 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Duo Lèvesque-Turcotte	La fin du monde est à 7 heures	Sonia Benezra / Claudine Mercier	Salle d'urgence		Cinéma / LE FLIC DE MIAMI (5) avec Alec Baldwin, Fred Ward		Le Grand Journal	Sport			
CABLÉ	RDI	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de				
	TV5	Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Ça se discute	Autant savoir	Prêtres des oubliés	Journal belge	Les Grands Entretiens				
	D	Alerte... (16:00)	L'Homme de fer	Animalier / Manchots de Magellan	Objectif Aventure / ...rivières	Filière D / LES CHEVEUX EN QUATRE Documentaire	Alerte dans l'espace									
	V	La Vie... (16:00)	Grands Parcs	Combat... chefs	Croque la vie	Jeux de société	Cinéma / L'ESCALIER (4) avec Richard Burton, Rex Harrison	Table ronde	Santé et Société / Grosses. Gros...	Allô docteur						
	MP	M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	Best of Music Video Awards	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.							
	MX	MusiMax Collection (14:00)	Country Max	Série Rétro	Portrait de star	Tendances Jazz	MusiMax Collection									
	CF	Schtroumpfs	Panthère rose	Le Studio	Soeur volante	Sport Académie										
	TTF	Les Graffitos	Scooby Doo	Sacrés Dragons	Le Zinzin...	Cadillacs...	Le Diable...	Les Graffitos	Ivanhoé	Barbe rouge	Les Simpson	Image par image	Highlander	Les Simpson	Splat	
	RDS	Baseball / Giants - Marlins (16:00)					Sports 30 Mag		Baseball / Indiens - Yankees					Sports 30 Mag		
	6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	Newsday	Riverdale	Undercurrents	Market Place	Venture	the fifth estate	The National / CBC News	The National Update	News		
	4															
	8 (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Home Improv.	Soul Man	Home Improvement	Hiller and Diller	The Amanda Marshall Special	CTV News	Night Pulse		
	12		Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	Just Shoot Me	Soul Man	NewsRadio							
	GBL	The Young and the Restless	Global News	Frasier	First Nat. News	Simpsons	Ready or Not	Mad About You	Dharma & Greg	Frasier	3rd Rock...	NYPD Blue	Global News	Sport		
	24	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Great Parks	Two Fat Ladies	Studio 2	After the Break	Discworld	Imprint	Studio 2			
	8	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	Soul Man	Home Improvement	Hiller and Diller	NYPD Blue		News	Night (23:35)		
	13	Montel... (16:00)														
	22	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	Frasier	Grace Under...						News/M*A*S*H			
	3	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Jag	Michael Hayes		Dellaventura		News	The L Show		
	18	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
	5	Home... (16:00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Mad About You	Newsradio	Frasier	Just Shoot Me	Dateline NBC			
	10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
	33	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego?	Newshour	Nightly Bus.	Computer...	Nova / Cracking the Ice Age	Naked to the Bone				The Devil Never Sleeps	Cinéma / KIND HEAR		
	57	Bill Nye	Wishbone	...Great Dog	ITN News	Nightly Bus.	Newshour	Ruth Rendell Mysteries					Peak Practice / ...Operas (22:45)	Motorweek	Charl	
	MM	Gospel (16:00)	RaoCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	Special: The Gospel	The NewMusic	Special: The Gospel	Beavis...	Spotl			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

Hola España Olá Portugal!
Festival 30 septembre au 11 octobre 1997
 International de Nouvelle
danse Info-danse
 521.1212

THÉÂTRE



Nouveau monde du travail au TNM

La direction et le plus gros syndicat d'employés du Théâtre du Nouveau Monde ont signé une entente de principe. Le Musée des beaux-arts de Montréal propose des lectures de textes américains. Les Quatre Morts de Marie, de Carole Fréchette, reçoit un déluge de nominations pour des prix Dora, à Toronto.

Stéphane Baillargeon
 Le Devoir

Les relations de travail s'améliorent rondement au Théâtre du Nouveau Monde. Par le passé, l'établissement de la rue Sainte-Catherine a connu de mauvaises passes, qui sont allées jusqu'à la grève et l'annulation de spectacles. Mais depuis quelque temps, un vent optimiste et conciliant souffle sur les nobles planches. Et les résultats sont déjà là pour confirmer qu'un nouveau monde du travail voit le jour dans le TNM rénové.

La section locale 145 du Syndicat canadien de l'énergie et du papier, affilié à la FTQ, qui représente une quarantaine d'employés de l'accueil, de la billetterie et de l'entretien, a signé en mai une entente de principe avec la direction, après un an de discussions. Elle a été entérinée par les syndicats le 4 juin, et le texte final de la nouvelle convention devrait être formellement adopté d'ici quelques semaines, peut-être même avant la fin d'octobre. L'autre syndicat de la boîte, celui des quatre techniciens du local 56 de l'Alliance internationale des employés de scènes (IATSE), poursuit les négociations entreprises elles aussi il y a un an.

Ces ententes (réelles et prévisibles) vont remplacer les conventions collectives adoptées en 1991, puis reconduites en 1994, après l'intervention d'un conciliateur et le recours à divers moyens de pression de la part des employés. Le nouvel accord avec la FTQ-SCEP, d'une durée de trois ans, prévoit un gel des salaires en 1997 et une augmentation de 1 % pour chacune des deux prochaines saisons. Les salaires des syndiqués du TNM n'ont pas été augmentés depuis cinq ans. Selon une source syndicale, les employés affiliés à la FTQ gagnent entre 8 et 14,50 \$ l'heure.

Mais c'est surtout la réorganisation complète du travail prévue par cet accord qui enchante les deux parties. Des postes et des tâches ont été fusionnés, des équipes de travail ont été constituées et on leur a donné une grande autonomie, plus de responsabilités et de latitude décisionnelle.

Des deux côtés, patronal et syndical, on soulignait hier en entrevue que le déblocage a été rendu possible par le recours à la « négociation raisonnée », une forme de pourparlers longue mais souple qui oblige chacune des parties à abandonner la traditionnelle guerre de tranchées au profit de discussions ouvertes autour d'intérêts clairement définis. Les syndiqués comme la direction se félicitent aussi d'avoir créé un Comité pour la réorganisation de la main-d'œuvre (CAMO) dans la foulée des événements de 1994.

Oups!

Tandis qu'il est question du TNM, une correction s'impose. Samedi, dans *Le Devoir*, dans l'article-portrait de la comédienne Markita Boies, j'ai annoncé au détour que la compagnie allait reprendre *Cyrano de Bergerac* l'été prochain. Ce n'est pas vrai. J'ai confondu 1997 et 1998 en consultant le dépliant promotionnel de l'établissement. La pièce qui sera présentée l'été prochain n'est pas encore choisie. Bref, « je m'ai trompé », comme disent les enfants qui ne font pas du Rostand. Mes excuses au Théâtre et à tous ceux qui espéraient revoir la production...

Lectures au MBAM

Quatre étudiants de l'École nationale de théâtre du Canada proposent des lectures d'œuvres américaines marquantes des années 50 et 60 (de William S. Burroughs à Hannah Arendt), dans le cadre de la *Rétrospective George Segal: Sculptures, peintures et dessins*, présentée cet automne au Musée des beaux-arts de Montréal. Les textes de l'activité *Mémoires d'Amérique autour de George Segal* ont été sélectionnés par le metteur en scène et professeur Paul Lefebvre. Les lectures se feront en français les 15 octobre (19h), 19 octobre (14h) et 2 novembre (14h), et en anglais les 22 octobre (19h), 26 octobre (14h) et 9 novembre (14h). Pour assister à cette activité, il faut payer son droit d'entrée à l'exposition.

Nominations pour Carole Fréchette

La production de la pièce *Les Quatre Morts de Marie*, de Carole Fréchette, présentée la saison dernière en traduction sous le titre *The Four Lives of Marie* au Tarragon Theatre de Toronto, est mise en nomination pour huit Dora Awards (l'équivalent des Masques au Québec), dont celui du meilleur texte original, de la meilleure production de l'année, de la meilleure mise en scène et de la meilleure actrice (deux nominations dans ce cas). *The Four Lives of Marie* a ainsi obtenu le plus grand nombre de nominations dans la catégorie des salles de taille moyenne. Le texte original a déjà reçu un prix du Gouverneur général en 1995. Il sera monté pour la première fois en français cette année, à Montréal (au théâtre de la Veillée) et à Paris (théâtre Gérard-Philippe). Un autre texte de Carole Fréchette, *La Peau d'Élisa*, sera monté en mars prochain au théâtre d'Aujourd'hui.

Motel Hélène en France

La dernière pièce de Serge Boucher, *Motel Hélène*, était présentée ce week-end et hier soir encore, au Festival international des francophonies en Limousin, à Limoges, en France. Créée en mars dernier à Montréal, l'œuvre sera reprise sur quelques scènes l'année prochaine: en février au Périscope de Québec, en mars à l'Espace Go de Montréal et en avril au Centre national des arts à Ottawa. Serge Boucher est aussi l'auteur de *Natures mortes*, mis en scène par Michel Tremblay, au Quat'Sous, en 1993.

Sur les scènes

■ Mardi, 20h: *La Serva amorosa*, de Goldoni, au Théâtre du Nouveau Monde, mise en scène de Daniel Roussel, avec Markita Boies, Gérard Poirier et Serge Postigo. Renseignements: 866-8668.

■ Mercredi, 20h: *Le Cid*, de Corneille, au théâtre Denise-Pelletier, mise en scène de Serge Denoncourt, avec Patrice Godin, Céline Bonnier et Annick Bergeron. Renseignements: 353-8974.

DISQUES

Noire est Judi

Dans son deuxième disque,
 la chanteuse continue de dénoncer les injustices

LOUISE LEDUC
 LE DEVOIR

Le Judi Richards nouveau vient de sortir, dans le sens de « sortir de loin ». Comment expliquer ce deuxième DC en trois ans, après que la chanteuse se soit tue si longtemps? « Avant, je n'avais rien à dire », répond-elle tout simplement. C'est une bonne raison.

En conformité avec ce principe tout à fait logique, Judi Richards annonce qu'au total elle fera trois albums. Ensuite, elle passera à autre chose, avec l'impression d'avoir tout dit. A moins que la vie...

J'fous le camp, ce nouveau DC, confirme le fil conducteur de *Touche pas*. Noire est l'humeur, noire est la trilogie.

Alors que tant d'autres voient leurs principes et leurs hautes luttes contre l'injustice s'éteindre avec l'âge, Judi Richards continue de dénoncer: la violence contre les femmes, les enfants laissés à eux-mêmes, la guerre, etc. Pareil militantisme remplit vite une boîte aux lettres.

« Je suis inscrite sur les listes de tout le monde. On me demande de l'argent de partout, pour les lépreux, les cancéreux. Je paie ma cotisation à une association de femmes... » Féministe, nécessairement? « Plutôt solidaire mondialement. » Et donc pas très riche.

Son questionnement, au mitan de sa vie, l'a amenée à conserver sa bonne âme, héritée en partie d'une éducation très catholique, à Toronto. « Je marche comme s'il y a

un Dieu qui me surveille et qui me donnera une étoile, une tache dans le dos à la fin de ma vie. »

Il n'est cependant écrit nulle part qu'une bonne âme doive se cacher derrière autrui, jouer la femme de celui-ci, la benévole de cette cause-là, la maman de celle-là. Pour Judi Richards, ce temps-là est révolu.

Un traducteur psychologue

Elle avait des idées, elle avait des mots... en anglais. Aussi à l'aise soit-elle à l'oral, Judi Richards se sentait incapable d'écrire en français. La solution: l'humoriste Pierre Légaré. Judi Richards écrit ses textes en anglais, couche sur papier ses idées dans sa langue maternelle, puis Pierre Légaré se charge de traduire le tout, en laissant quelques bouts d'anglais ici et là. En plus, ce qui ne nuit en rien dans le cas d'albums comme ceux-là, l'humoriste est psychologue de formation.

Pourquoi se compliquer la vie? Pourquoi ne pas conquérir un public bien plus large en anglais? « Je n'ai pas de véhicule au Québec en anglais. »

Aucune frustration de ce côté. « Mon premier DC m'a permis de donner 70 spectacles au Québec. Donner 70 spectacles au Québec ou partout dans le monde, où est la différence? »

L'important, pour elle, c'est de dire. « Mon but ultime, c'est que les gens m'écoutent. C'est justement pour cela que, sur mon premier disque, la musique était très dé-



pouillée, sans jamais de batterie. Je voulais m'assurer que la musique ne détourne pas l'attention. »

Musicalement moins sobre que *Touche pas*, *J'fous le camp* est pourtant tout aussi sombre. Normal, Judi Richards puise son inspiration dans le quotidien. Et de quoi est fait le quotidien d'une bonne âme? De rencontres avec les plus meurtris de tous.

Heureusement, il y a les tournées, véritables exutoires, qui lui ont inspiré *J'fous le camp*, hymne de la *superwoman* et chanson éponyme du DC. « J'décamp, j'pars en douce / Bye Bye le fax, le téléphone, Feels so good to be gone. »

Ça donne une grosse, grosse envie de faire de même.

EXPOSITIONS

Narcisse confondu

BERNARD LAMARCHE

En cette dernière semaine d'activités, le Mois de la photo possède encore des attraits sûrs, on y procède même à de tardifs vernissages! La programmation de films à la Cinéma-thèque québécoise suit son cours, avec ce soir la projection, à 17h, du populaire *J.A. Martin Photographe*, de Jean Beaudin (1976), précédé du film *Le Québec vu par Cartier-Bresson*. A 19h, des choix seront à faire: *Les Années déclin*, de Raymond Depardon, précédé de *Les Vacances du cinéaste*, de Johan Van der Keuken (Pays-Bas, 1974) entreront en conflit d'horaire avec le vernissage du dernier volet de l'exposition en rotation — quatre plages de cinq jours durant le mois — des étudiants du département de photographie de l'Université Concordia. Susan Bozic, Erika Kierulf et Shannon Walsh seront à la galerie V.A.V. Concordia (1395, boulevard René-Lévesque Ouest), jusqu'au 3 octobre.

C'est maintenant confirmé, le théoricien de la photographie Régis Durand, que plusieurs attendaient, n'aura pu se libérer afin de venir à Montréal. Le programme annoncé nous aura tenus en haleine jusqu'à la toute fin. Reste toutefois quelques bonnes expositions sur lesquelles nous ne pourrions revenir, faute de temps et d'espace, notamment celles des Suzy Lake (Edifice Belgo, local 522), Shelby Lee Adams (Vox), et Tina Modotti 1924-1930 (Maison de la culture Côte-des-Neiges), et celle qui touche aux *Aspects de la relève québécoise et canadienne* (Maison de la culture Plateau Mont-Royal).

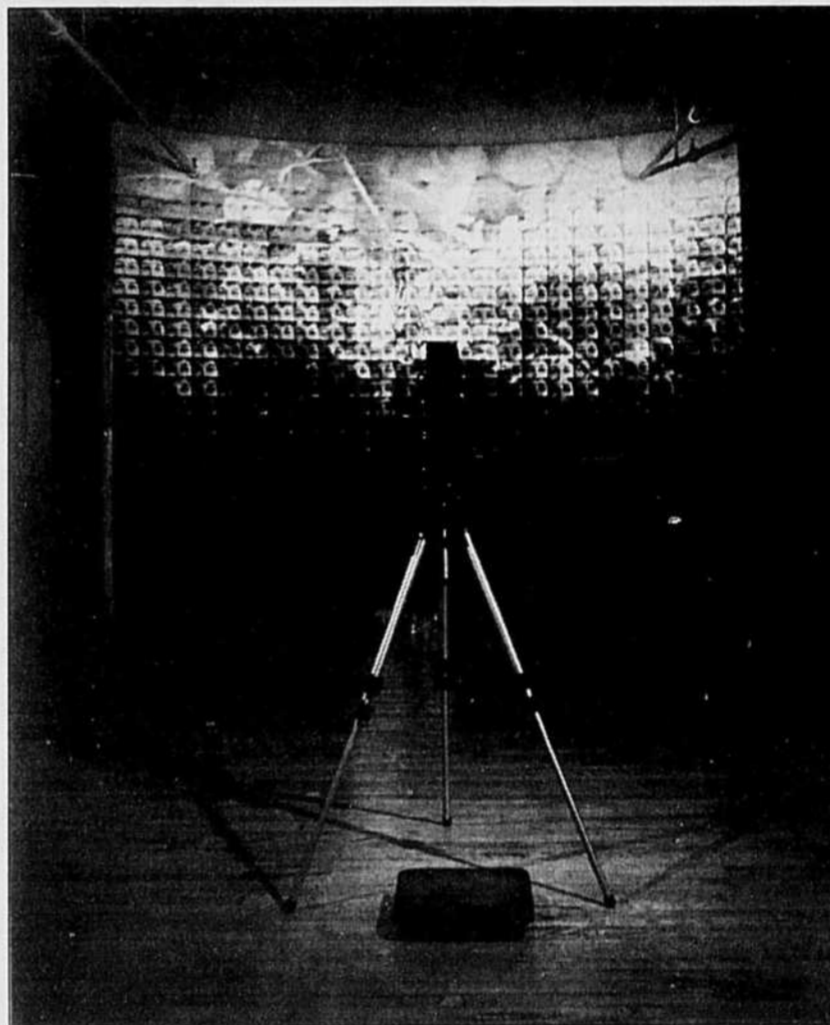
NATHALIE GRIMARD

Ciel d'argent
 Galerie Trois Points
 372, rue Sainte-Catherine Ouest
 Jusqu'au 11 octobre

À la galerie Trois Points, Nathalie Grimard présente une installation vidéo-graphique et photographique qui aborde le mythe de Narcisse d'une manière qui n'est pas sans manquer d'astuces, mais qui établit avec le texte un rapport somme toute conven-

Le Mois de la photo à Montréal

ment idéal (au-dessus de l'appareil photo), néglige les autres rapports à l'œuvre. Il n'est dit nulle part que le spectateur sera tenté de s'approcher du mur, il s'agit là d'une donne aléatoire. On risque alors de ne pas accéder aux informations imprimées sur les images, qui précisent le temps et le nom du photographe ayant pris les photos. De toutes façons, vu la manière avec laquelle Grimard se réappro-



Une des œuvres de *Ciel d'argent*, de Nathalie Grimard, présentée à la galerie Trois Points.

ne peut voir qu'à travers l'œil de l'appareil photo, retourné contre lui-même.

C'est d'ailleurs ce en quoi se spécialise Grimard depuis quelque temps, à savoir la construction de machines désirantes (l'an dernier à la galerie Skol), qui s'activent au contact des visiteurs, avec toutes les défaillances que le désir sous-tend chez celui qui le nourrit. Or, chez Grimard, le désir est question de paradoxe, et pas toujours des plus heureux. Par exemple, la pulsion docu-

mentaire est complètement détruite par le dispositif qui, en prescrivant au spectateur un positionnement radical, ne saurait entretenir un rapport plus littéral au texte. Si le regard de l'autre (celui du spectateur, cette fois) remplace celui des photographes de départ, son geste rompt le charme. Le miroir autrefois identifié par Lacan, qui disait du Moi qu'il se construit à travers l'image d'autrui, est brisé par la goutte d'eau qui brise la paroi du verre. Narcisse voit son image lui être retirée par l'action de l'autre. Reste une œuvre ambitieuse, mais mécanique. Une mécanique séduisante, alors là totalement, mais une mécanique tout de même. Le problème avec cette œuvre, c'est que, sans être placement

Le théoricien de la photographie Régis Durand n'aura pu se libérer. Le programme annoncé nous aura tenus en haleine jusqu'à la toute fin.

illustrative, loin de là, elle n'arrive pas à se distancier des modèles qu'elle côtoie. Pas assez pour devenir émouvante. On doit toutefois en excuser une aussi jeune artiste.

VIDÉO

Champ libre remet ses prix

LE DEVOIR

La troisième Manifestation internationale Vidéo et Art électronique a fermé ses portes hier en décernant un prix et trois mentions spéciales du public à des artistes participants à l'événement.

Près de 10 000 personnes auront finalement assisté aux nombreuses activités (projections, conférences, etc.) présentées depuis le 23 septembre aux Foutoufous électroniques, rue Sainte-Catherine, à Montréal. Une soixantaine d'artistes et d'invités spéciaux (conférenciers, performeurs, etc.) du Québec, du Canada et de l'étranger étaient également sur place. La Manifestation était encore une fois organisée par Champ libre.

Le prix Séjour de Recherche a été attribué à la Québécoise Diane Obomsawin pour son vidéo intitulé *Le 26 septembre à l'atelier*. L'animation minimaliste dépeint avec humour une certaine bohème artistique montréalaise. Cette récompense était offerte par le Centre international de Création Vidéo (CICV), en France, en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse. L'artiste primée pourra se rendre au CICV pour un séjour de deux semaines, en résidence.

Quant aux trois mentions spéciales du public, elles ont été attribuées à l'Américaine Jennifer Reeder pour son vidéo *The Devil Inside*, au Britannique John Mayburry pour *Maledicta Electronica* et au Français Eric Choisy pour son œuvre *Le Baiser*.

Champ libre a également profité de la clôture de la troisième Manifestation pour annoncer la tenue d'une quatrième édition, qui se déroulera du 22 au 29 septembre 1998. Le lieu de présentation sera choisi dans les prochains mois.

EN BREF

Le père de Pépinot s'éteint

(PC) — L'artiste qui a donné leur forme aux marionnettes de *Pépinot* et *Capucine*, Edmondo Chiodini, vient de mourir à l'âge de 91 ans. Il est décédé jeudi dernier, à Valleyfield. Le décorateur émérite était un pionnier de la télévision de Radio-Canada, depuis l'émission d'ouverture, diffusée le 6 septembre 1952. Pour la série *Pépinot et Capucine*, outre ces deux héros, Chiodini avait créé également les marionnettes de Monsieur Blanc, Monsieur Potiron, du vilan Panpan et de l'Ours. Toujours pour le jeune public, ce peintre, dessinateur et sculpteur a créé quelques années plus tard la marionnette Bobinette.

Ken Burns s'attaque à Mark Twain

(AP) — Le documentariste Ken Burns prépare un film sur l'écrivain Mark Twain. « Je sens qu'il a su éclairer le côté lumineux et le côté sombre des Américains. Il touche à la fois le mythe et la réalité, il est la pierre de Rosette de notre société », a expliqué Burns. Le cinéaste, qui a déjà traité de la guerre civile (1861-1865) et du baseball dans ses longs documentaires, prévoit au moins deux heures sur Mark Twain, né Samuel Langhorne Clemens (1835-1910). La diffusion est prévue pour 2001.

Géraldine Chaplin en mère Teresa

(AFP) — Mère Teresa, diparue le 5 septembre dernier, revit sous les traits de l'actrice Géraldine Chaplin dans un téléfilm de 90 minutes dont les derniers coups de manivelle ont été donnés à Colombo, au Sri Lanka, au début de l'année, a-t-on appris lors du marché de la télévision MIPCOM à Cannes (Côte d'Azur). Réalisé par Kevin Connor, auteur déjà d'un film sur la princesse Diana, ce téléfilm, dont le titre original est *Mother Teresa: in the name of God's poor* (Au nom des pauvres de Dieu), retrace la vie de la religieuse depuis ses débuts dans les bidonvilles de Calcutta jusqu'à la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix en 1979. Le film s'appuie sur l'œuvre de l'écrivain français Dominique Lapiere, dont un livre sur les enfants des rues à Calcutta avait déjà donné naissance à un long métrage en 1991. *La Cité de la Joie*. *Mother Teresa* sera diffusé pour la première fois le 5 octobre, un mois tout juste après la mort de la petite sœur de Calcutta, sur la chaîne américaine Family Channel.

Zimmerman chez Jean-Paul

(Reuter) — L'auteur-compositeur Bob Dylan a rencontré le pape en fin de semaine. L'auteur de *Like a Rolling Stone* a chanté devant quelque 300 000 jeunes gens rassemblés à l'invitation du Vatican. Présent à l'événement, Jean-Paul II a encouragé Dylan chanter entre autres *Knockin' on Heaven's Door* et *A Hard Rain's A-Gonna Fall*. Après sa prestation, le chanteur s'est approché, à ôté son chapeau, s'est courbé pour saluer le pontife de 77 ans et a échangé quelques paroles.